

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2010



Conception & réalisation : Idé Edition. **Rédaction :** Pierre Salanne. **Direction artistique :** Gilles Romiguière. **Crédits photos :** Balloide, M. Béjean, Luc Benevello, Alex Béraud, Christophe Boulze, Philippe Castano, Sylvie Curty, Philippe Glorieux, Sylvain Harrison, Axel Heise, Etienne Iorio, Richard Kalvar/MagnumPhotos, Pascal Le Doaré, Erwann le Gars, Michel Martini, Stéphane Olivier, Karol Patsios, David Pinoli, Olivier Rousseau, Gérard Schmitt, Toll Collect, François Tomasi, Alexis Toureau, Georges Véran, Francis Vigouroux, Jean Zindel, Photothèques VINCI Autoroutes, ASF, Cofiroute et Escota, DR. **Page 46,** sanitaires : réalisation Francioli selon design Patrick Meynier pour VINCI Autoroutes. **Photogravure :** Sphinx. **Impression :** Comelli.

Ce document est imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC et issu de forêts gérées durablement.

PROFIL

Avec un réseau de 4 385 km, dont 4 310 km actuellement en service, VINCI Autoroutes est le premier opérateur autoroutier en Europe. Les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires – ASF, Cofiroute, Escota et Arcour – couvrent le Sud et l'Ouest de la France, soit la moitié du réseau concédé national. Mettant sa performance d'entreprise au service de sa mission d'utilité publique, VINCI Autoroutes agit pour rendre l'autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus conviviale. Ses investissements dans la construction de sections nouvelles, l'élargissement de sections anciennes et l'amélioration de la performance environnementale de l'ensemble de ses réseaux dans le cadre du Paquet vert autoroutier en font l'un des principaux maîtres d'ouvrage et investisseurs privés en France.



4 310 km
d'autoroutes
en service



75 km
d'autoroutes
en construction
ou en projet



46 518
millions de kilomètres
parcourus en 2010



279
aires de repos



169
aires de services



314
gares de péage



7 663
salariés en CDI



2 155 000
transactions par jour
sur les réseaux de
VINCI Autoroutes



ASF



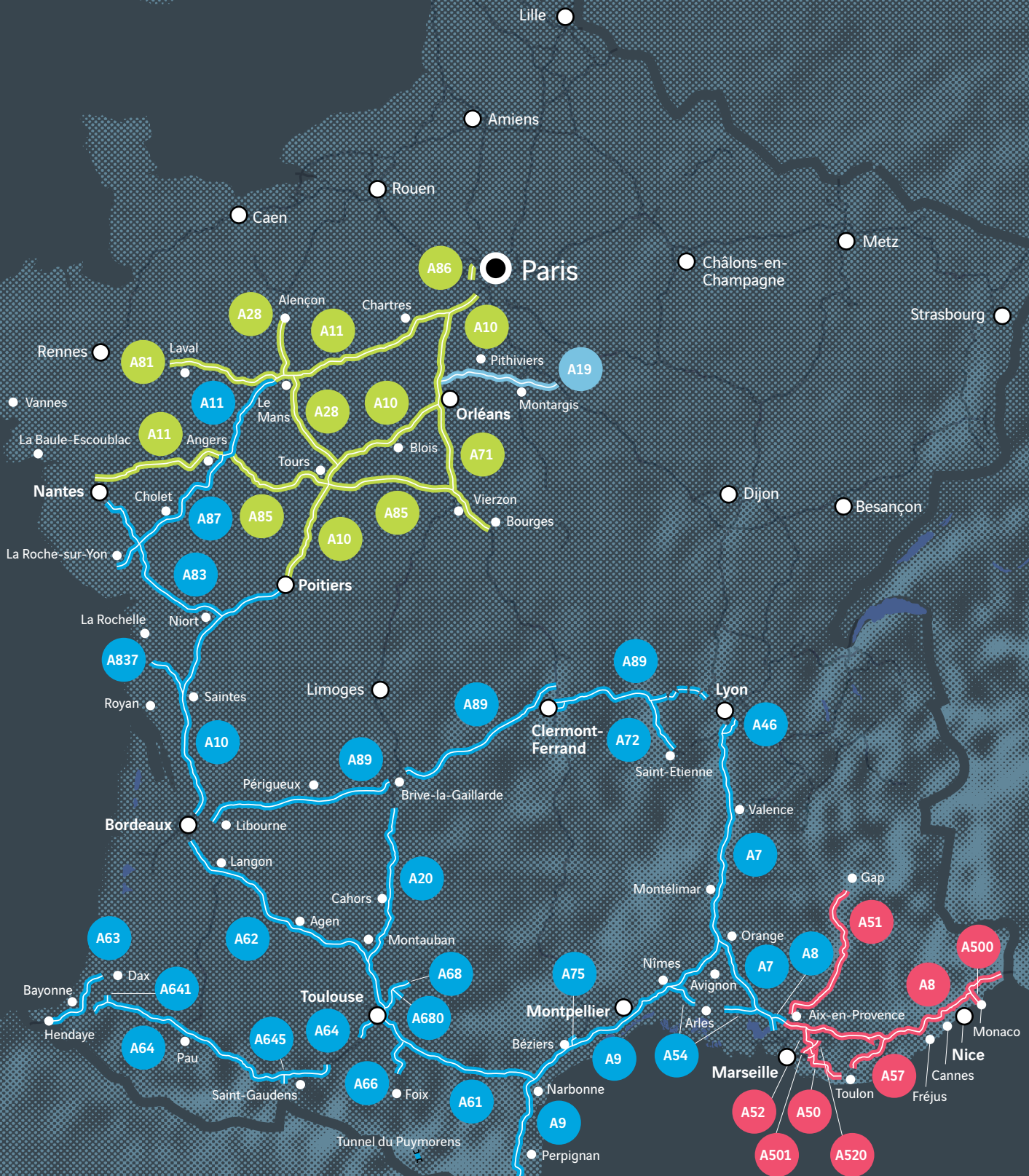
Cofiroute



Escota



Arcour



ROULONS AUTREMENT

MESSAGE DU PRÉSIDENT



L'autoroute est davantage qu'un mode de transport. C'est un service créateur de mobilité pour les personnes, d'accessibilité pour les territoires, de fluidité pour les échanges, de développement pour l'économie. Et c'est en nous demandant tous les jours comment améliorer ce service rendu à nos clients et à la collectivité que nous exerçons pleinement notre métier de concessionnaire autoroutier et que nous réalisons notre mission de service public.

Cette ambition, nous la traduisons en actes. 2010 en porte la trace. Notre bonne performance économique nous a permis d'investir près d'un milliard d'euros dans l'extension et la modernisation de nos réseaux. En mettant en service les 11 km du Duplex A86 en Île-de-France, aboutissement d'un projet de deux décennies, en construisant le prolongement de l'A89 vers Lyon, en élargissant l'A63, l'A71 et l'A8, ou encore en achevant la jonction A9/A75, nous avons poursuivi un programme de construction qui fait de VINCI Autoroutes l'un des principaux maîtres d'ouvrage privés de la période.

Mais nous sommes allés plus loin. Nous avons proposé à l'État d'engager un programme sans précédent d'amélioration de la performance environnementale de l'ensemble de nos réseaux, dans le cadre du Paquet vert autoroutier. Ses 1 300 chantiers, générateurs de croissance verte sur tout le territoire, inscrivent l'autoroute dans la dynamique du Grenelle de l'environnement. VINCI Autoroutes y investit 750 millions d'euros sur trois ans, en contrepartie de

l'allongement d'un an de ses contrats de concession.

Nous agissons aussi sur le terrain des services, dans le prolongement de notre charte d'engagements client. Les programmes lancés en 2010 dans le domaine du télépéage, de l'amélioration de l'accueil sur nos aires, des services aux poids lourds, ainsi que la création de Radio VINCI Autoroutes et l'application Copilote numérique pour smartphones, sont autant de déclinaisons d'une politique de services totalement orientée vers nos clients. Notre engagement à mieux les servir est signalé par la marque VINCI Autoroutes, qui porte notre exigence sur l'ensemble de nos réseaux.

Nous prenons l'initiative, enfin, pour rendre l'autoroute plus sûre. Au-delà de la mobilisation quotidienne de nos 8 000 collaborateurs pour assurer la sécurité de nos réseaux, nous agissons pour sensibiliser nos clients et faire progresser la connaissance des risques associés à l'autoroute. Pour fédérer et amplifier nos actions dans ce domaine, nous avons créé la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, dotée pour l'année 2011 d'un budget de 2 millions d'euros. L'un de ses premiers axes de travail est le risque d'hypo vigilance, aux enjeux particulièrement lourds sur autoroute.

C'est en mobilisant ainsi la performance de nos entreprises et l'énergie de nos équipes que nous ferons entrer l'autoroute concédée dans l'ère de la mobilité durable, en proposant à nos clients une autoroute plus sûre, plus conviviale et plus respectueuse de l'environnement et en les incitant à leur tour à « rouler autrement ».



Pierre Coppey
Président de VINCI Autoroutes

COMITÉ DE DIRECTION

01 Pierre Coppey,
président de VINCI Autoroutes

02 Philippe-Emmanuel Daussy,
président-directeur général d'Escota

03 Arnaud Grison,
directeur général de Cofiroute

04 Sébastien Fraisse,
directeur général adjoint exploitation d'ASF

05 Pierre Duprat,
directeur de la communication

06 Patrick Paris,
directeur financier

07 Olivier Alamo,
directeur du marketing

08 Jérôme Lejeune,
directeur des systèmes







Les recettes de péage permettent à VINCI Autoroutes d'investir dans la construction et la modernisation de ses réseaux : c'est le schéma de temps long des concessions.

INVESTIR.



UN PROJET DE DEUX DÉCENNIES

Mis en service dans son intégralité début 2011, le Duplex A86, dont on voit ici le PC de Rueil-Malmaison, est un projet dont les prémices remontent à la fin des années 80. À l'origine, ce dernier maillon de l'A86 devait être une autoroute de surface. Cofiroute a développé une solution innovante – un tunnel à deux niveaux de circulation superposés – et investi 2,2 milliards d'euros dans cet ouvrage qui préserve le patrimoine naturel de l'Ouest parisien tout en générant de la fluidité dans une zone urbaine à fort trafic.





DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS EN CONTREPARTIE DU PÉAGE

En application de leurs contrats de concession, les sociétés de VINCI Autoroutes assurent à leurs frais, risques et périls le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien des autoroutes qui leur sont concédées. En contrepartie, elles perçoivent un péage pendant toute la durée de la concession. Les investissements dans l'extension et la modernisation de leurs réseaux ont représenté près d'un milliard d'euros en 2010.



PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

DYNAMIQUE DE CROISSANCE

Les performances de VINCI Autoroutes en 2010 ont confirmé la robustesse de son modèle économique. En dépit d'une conjoncture incertaine – et des fortes perturbations climatiques en début et en fin d'année –, VINCI Autoroutes a connu un nouvel exercice de croissance. Les recettes de péage, qui représentent 98 % du chiffre d'affaires, ont progressé de 4,1 % à 4 170 millions d'euros – croissance répartie de manière équilibrée sur les réseaux ASF, Cofiroute et Escota. Cette progression résulte pour 2,0 % de la croissance du trafic, pour 0,4 % de l'impact en année pleine des nouvelles sections mises en service en 2009 (A19 et première section du Duplex A86 en Île-de-France), et pour 1,7 % des hausses tarifaires contractuelles.

Performance opérationnelle confortée

Le maintien d'un haut niveau de marge opérationnelle est un élément essentiel de l'équation économique des sociétés concessionnaires, qui se sont fortement endettées pour financer la construction et la modernisation de leurs réseaux. Les efforts de maîtrise des coûts et les gains de productivité générés par l'automatisation croissante du péage ont permis d'atteindre un taux d'Ebitda (excédent brut d'exploitation) de 68,8 %, en progression de 0,3 point sur un an.

Le taux d'Ebitda devrait continuer à progresser en 2011, en dépit de l'impact de la hausse de la taxe d'aménagement du territoire et de la faible contribution dégagée en début de cycle concessif par le Duplex A86. La performance opérationnelle de VINCI Autoroutes sera optimisée, outre l'automatisation du péage, par la dynamique d'intégration de ses sociétés autoroutières, source de synergies de compétences et de maîtrise des coûts, notamment dans le domaine des achats et du développement des systèmes.

ASF

Cofiroute

Escota

Arcour

Chiffre d'affaires de péage 2010

en millions d'euros

ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR
2 383	1 129	623	35
VINCI AUTOROUTES 4 170			

Ebitda 2010 (excédent brut d'exploitation)

en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires

ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR
1 669	807	433	22
68,4 %	70,2 %	68,4 %	62,2 %
VINCI AUTOROUTES*			2 929
VINCI AUTOROUTES*			68,8 %

* Y compris -1,4 M€ pour VINCI Autoroutes

Croissance du trafic 2010

en pourcentage

	ASF	COFIROUTE	ESCOTA	VINCI AUTOROUTES
VL	+1,9 %	+1,7 %	+1,4 %	+1,8 %
PL	+2,9 %	+3,3 %	+5,2 %	+3,2 %
Total réseau stable	+2,0 %	+1,9 %	+1,8 %	+2,0 %
Impact des sections nouvelles (A19)				+0,2 %
Total réseau évolutif	+2,0 %	+1,9 %	+1,8 %	+2,2 %

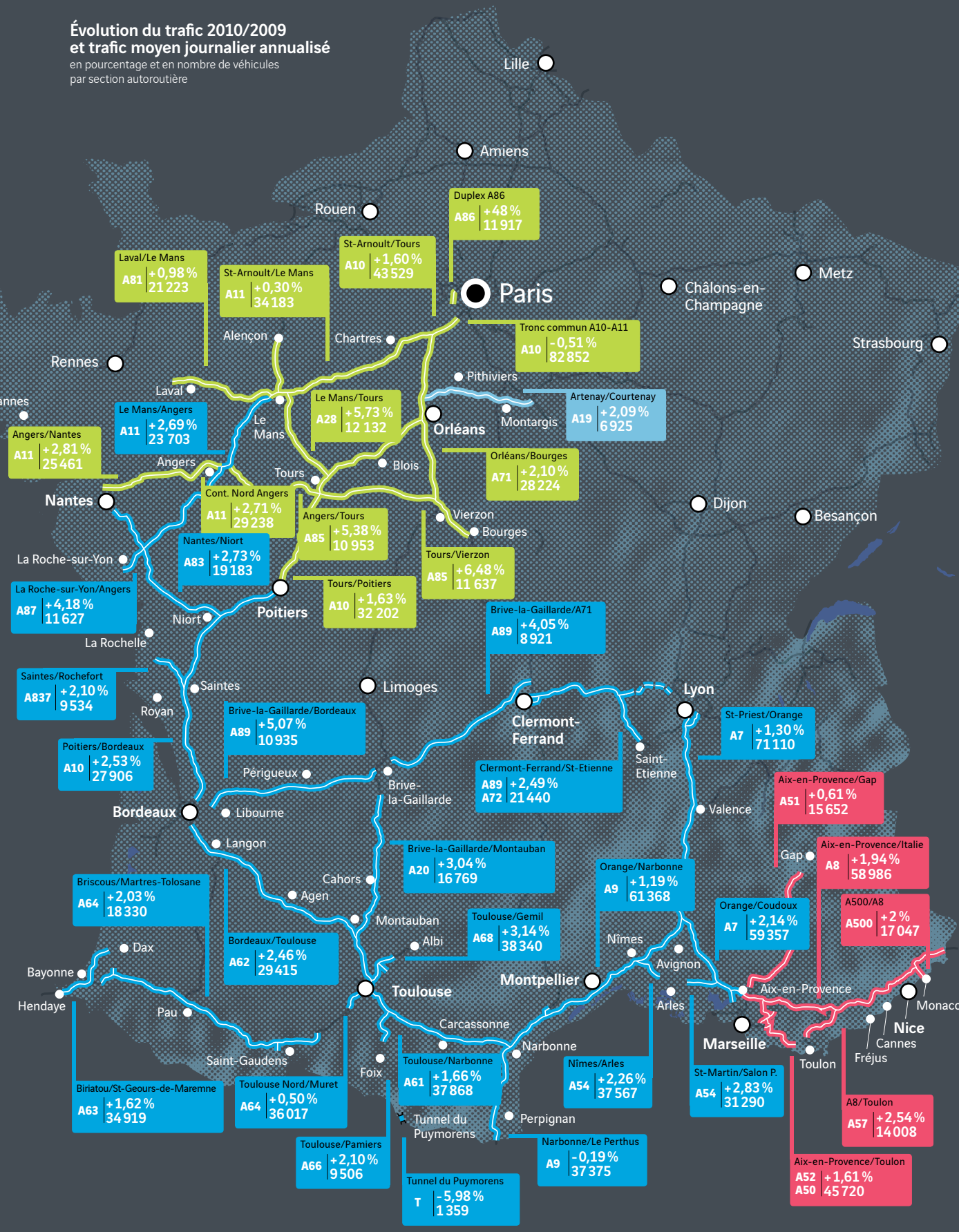
Nombre de kilomètres parcourus

en millions sur réseau évolutif

ASF	28 607
COFIROUTE	10 981
ESCOTA	6 676
ARCOUR	254
VINCI AUTOROUTES 46 518	

Évolution du trafic 2010/2009 et trafic moyen journalier annualisé

en pourcentage et en nombre de véhicules
par section autoroutière



INVESTISSEMENTS ET ENDETTEMENT

UN MODÈLE DE TEMPS LONG

Près d'un milliard d'euros d'investissements

Les investissements des sociétés de VINCI Autoroutes ont progressé de 10 % en 2010 pour atteindre 975 millions d'euros, hors frais financiers intercalaires. Aux investissements inscrits dans les contrats de concession et les contrats de plan pour l'extension et la modernisation des réseaux, se sont ajoutés ceux engagés au titre du Paquet vert autoroutier. Ce vaste programme d'amélioration de la performance environnementale (lire p. 68) représente pour les trois réseaux de VINCI Autoroutes un investissement de 750 millions d'euros sur trois ans – et se traduira par la création de l'équivalent de 2 500 emplois durant cette période.

L'ensemble de ces investissements a fait de VINCI Autoroutes un contributeur important aux efforts de relance économique, tout en inscrivant les autoroutes françaises dans la dynamique du Grenelle de l'environnement. En 2011, et conformément aux engagements pris, les investissements seront à nouveau en progression.

Maîtrise de la dette

Disposant d'une forte capacité d'autofinancement, les sociétés de VINCI Autoroutes ont pu poursuivre dans de bonnes conditions la gestion de leur dette. ASF a émis avec succès 650 millions d'euros d'emprunts obligataires, et Cofiroute a obtenu début 2011 le renouvellement à hauteur de 500 millions d'euros, et pour une durée de cinq ans, d'un crédit syndiqué arrivant à échéance. Malgré la progression des investissements, la dette est demeurée stable. Au 31 décembre 2010, l'endettement net s'élevait à 13,965 milliards d'euros.

Investissements

en millions d'euros et évolution en pourcentage 2011/2010

	2010	2011	Évolution
ASF	603	859	+42 %
COFIROUTE	208	229	+10 %
ESCOTA	159	264	+66 %
ARCOUR	5	6	NS
VINCI AUTOROUTES	975	1 358	+39 %

Endettement net au 31/12/2010

en millions d'euros

ASF	8 943
COFIROUTE	3 045
ESCOTA	1 352
ARCOUR	624
VINCI AUTOROUTES *	13 965

* Y compris 1 M€ pour VINCI Autoroutes



PAQUET VERT AUTOROUTIER: UN CADRE CONTRACTUEL INNOVANT

Né d'une proposition de VINCI Autoroutes, le Paquet vert autoroutier utilise pour la première fois en France le cadre contractuel des concessions pour financer des investissements environnementaux sur les réseaux autoroutiers. Ce dispositif contractuel, inspiré du principe de l'adossement, a été

cadré par la loi après consultation de la commission de Bruxelles. Il permet à ASF, Cofiroute et Escota de réaliser les investissements du Paquet vert autoroutier en contrepartie du prolongement d'un an de leurs contrats de concession.

TRAFIC ET PÉAGE

REPRISE CONFIRMÉE ET AUTOMATISATION

Progression du trafic VL et PL

Le trafic des véhicules légers, en croissance de 1,8 % à réseau constant, a prolongé sa reprise amorcée au premier semestre 2009, permettant de renouer avec les niveaux antérieurs à la crise de 2007. La reprise du trafic poids lourds est intervenue au premier trimestre 2010, après 16 mois successifs de baisse, en lien avec une amélioration de la croissance économique : la progression sur l'année a atteint 3,2 %. Tous véhicules confondus, le trafic a progressé de 2,0 % à réseau constant (contre 1,2 % en 2009), et de 2,2 % à réseau évolutif (1,7 % en 2009). En moyenne, chaque jour, 2,1 millions de clients ont emprunté les réseaux de VINCI Autoroutes : 1,1 million sur le réseau ASF, 0,3 million sur le réseau Cofiroute (y compris l'A19) et 0,7 million sur le réseau Escota. Le trafic devrait poursuivre sa progression en 2011. Dans la continuité de la tendance de 2010, celui des véhicules légers devrait demeurer en légère croissance, et celui des poids lourds poursuivre sa progression plus marquée.

Croissance continue des transactions automatiques

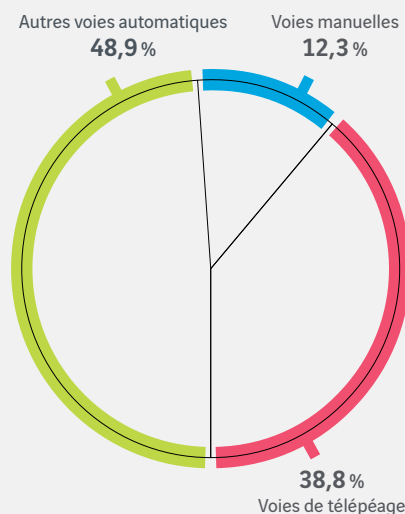
VINCI Autoroutes mène une politique active de développement du télépéage, synonyme pour ses clients de gain de temps et de gestion simplifiée de leurs déplacements, et pour l'entreprise d'optimisation de la performance opérationnelle. Concernant les véhicules légers, le déploiement de nouvelles offres sous la marque VINCI Autoroutes (lire p. 50) a fait progresser de 31,4 à 34,4 % le taux de transactions réalisées par télépéage – ce taux atteignant 40 % sur le réseau fortement urbanisé d'Escota.

Concernant les poids lourds, 72,6 % des transactions ont été réalisées par télépéage, via le système TIS-PL déployé depuis 2008 sur l'ensemble du réseau concédé national.

Outre le développement du télépéage, qui concerne la clientèle des abonnés, l'automatisation partielle ou totale des gares, avec l'installation de bornes tous paiements, a fait progresser le taux de transactions automatiques. Tous types de véhicules confondus, sur 100 transactions enregistrées sur les réseaux de VINCI Autoroutes, 88 ont été réalisées sans intervention manuelle, dont 39 par télépéage et 49 via les équipements automatiques installés en voie.

Répartition des transactions au péage

en pourcentage



Nombre total de transactions VL

en milliers

2009	679 812
2010	696 354

Nombre total de transactions PL

en milliers

2009	86 338
2010	90 222

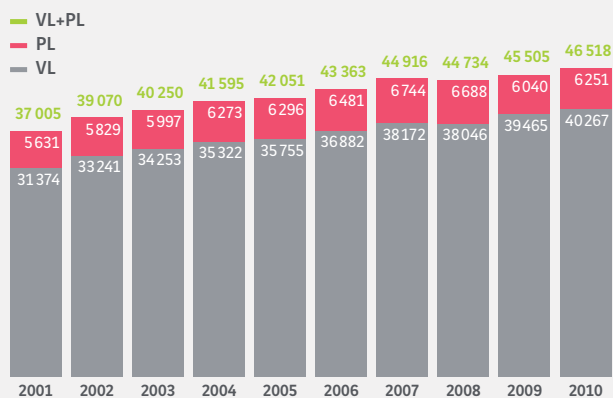
Valeur moyenne d'une transaction

en euros

	ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR	VINCI AUTOROUTES
VL	4,6	7,7	2,1	18,7	4,2
PL	13,3	20,2	7,4	16,4	13,5
VL + PL	5,7	9,6	2,5	18,0	5,3

Évolution du trafic

en millions de kilomètres parcourus (trafic RIU sur réseau évolutif)





Parmi les principaux maîtres d'ouvrage privés en France, VINCI Autoroutes construit des autoroutes qui préservent l'environnement et contribuent au développement équilibré des territoires.

AMÉNAGER.

DE LA CONSTRUCTION À LA MODERNISATION DES RÉSEAUX

En un demi-siècle, les sociétés de VINCI Autoroutes ont pris en charge la construction des 4 310 km d'autoroutes aujourd'hui en service sur leurs réseaux. En 2010, leurs programmes d'extension et de modernisation des réseaux ont concerné notamment l'achèvement du Duplex A86 (inauguré dans les premiers jours de 2011), le prolongement de l'A89 vers Lyon ainsi que les élargissements de l'A63, de l'A8 et de l'A71.





L'A89 TRACE SA ROUTE

La nouvelle section de 53 km de l'A89, entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny, à l'approche de Lyon, représente un investissement total de 1,3 milliard d'euros. Les travaux incluent la construction de huit viaducs d'une longueur cumulée de 2150 m – ici, celui de Goutte-Vignole –, ainsi que trois tunnels bitubes (deux fois 5700 m) et 83 ouvrages d'art courants.





ASF/A89

UN CHANTIER EXEMPLAIRE



Principal chantier en cours sur les réseaux de VINCI Autoroutes, le prolongement de l'A89 vers Lyon, nouvelle section de 53 km entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny, représente pour ASF un investissement total de 1,3 milliard d'euros, dont un quart a été engagé en 2010. Mobilisant jusqu'à 2 000 personnes, le chantier est entré en phase de pleine production, progressant conformément au planning en vue d'une mise en service fin 2012. Les travaux de terrassement ont été menés simultanément sur l'ensemble du tracé. Le creusement des tunnels de Bussière (2x1 000 m), Chalosset (2x 700 m) et Violay (2x 3 900 m) était avancé à plus des deux tiers en fin d'année.

Deux pavillons d'information ont été ouverts au public et plus de 6 000 visiteurs accueillis sur le chantier, en partenariat avec les offices du tourisme régionaux. En matière de sécurité, le chantier est certifié OHSAS 18001 et fait l'objet d'une Charte Prévention «Zéro accident» signée par tous les intervenants ; chaque personne travaillant sur le chantier suit une formation sécurité spécifique. Le projet fait aussi l'objet d'un ambitieux programme environnemental, élaboré en concertation avec les associations de protection de la nature et formalisé par une charte. Ce programme inclut notamment la formation de l'ensemble des collaborateurs du chantier à la préservation de l'environnement, ainsi qu'un ensemble de mesures limitant l'impact de l'autoroute et des travaux sur l'environnement : création d'une centaine de mares remplaçant celles situées sur le tracé, installation d'ouvrages hydrauliques provisoires confinant et traitant les eaux usées durant le chantier, réalisation d'abris tunnels pour les chauves-souris présentes sur la zone de travaux, etc.



SAUVEGARDE DE L'ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS



Sur le chantier de l'A89, ASF a mis en place un programme de préservation de l'écrevisse à pieds blancs. Le Muséum d'histoire naturelle de Besançon, en charge de l'élevage conservatoire, a réussi à maîtriser le cycle complet de reproduction en captivité de cette espèce protégée : 800 juvéniles sont nées dans ses laboratoires en 2009 et 2010. Un premier lâcher en milieu naturel a été effectué en mars 2011 ; l'implantation de transpondeurs sur leur carapace permet de suivre et d'étudier leurs déplacements.

CHANTIER ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La construction du prolongement de l'A89 vers Lyon nécessite la mise en œuvre de 16 millions de m³ de terrassements. Certifié OHSAS 18001 (sécurité) et ISO 14001 (environnement), le chantier fait l'objet d'une charte prévention, « Zéro accident », signée par toutes les entreprises de travaux, et d'un programme environnemental particulièrement ambitieux, élaboré dès l'amont du projet avec les associations locales de protection de la nature.



A63

FLUIDIFIER LES ÉCHANGES SUR UN AXE À FORT TRAFIC

Après la mise en service, en 2009, de la nouvelle barrière de péage de Biriadou, à la frontière franco-espagnole, ASF a poursuivi l'important projet d'aménagement de l'autoroute de la Côte basque (A63), qui représente un investissement de 700 millions d'euros sur neuf ans. Le chantier porte sur l'élargissement de 40 km d'autoroute entre Ondres, dans les Landes, et Biriadou – le passage de deux fois deux voies à deux fois trois voies contribuant à fluidifier les échanges sur cet axe à fort trafic, drainant des flux à la fois régionaux, nationaux et transnationaux. Le chantier a battu son plein en 2010 sur un premier tronçon de 18 km (Ondres-Biarritz), qui sera achevé en 2013; ASF a mis en service le nouveau viaduc d'Ametzondo dans l'agglomération de Bayonne, et poursuivi la réalisation du nouveau nœud autoroutier A63-A64. Les travaux sur la seconde section devraient débuter en 2011, après finalisation des opérations foncières et obtention des dernières autorisations administratives.

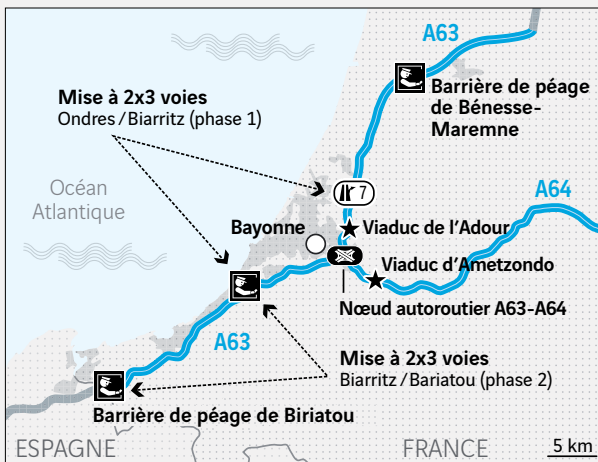


AUTRES AUTOROUTES DU RÉSEAU ASF

Sur l'A87, ASF a poursuivi les travaux d'élargissement et de mise aux normes de la section Sorges/Mûrs-Érigné à proximité d'Angers, récemment intégrée, à la demande de l'État, dans le périmètre de sa concession; le chantier inclut le doublement d'un viaduc sur la Loire.

L'année a vu aussi la mise en service du raccordement A75/A9 et de la nouvelle gare de péage de Béziers-Cabrials; cette jonction, complétée par celle réalisée par l'État entre Pézenas et Béziers, marque l'achèvement de l'axe reliant Clermont-Ferrand au pourtour méditerranéen et désenclavant le Massif central. Toujours en Languedoc-Roussillon, ASF a démarré le chantier d'élargissement de l'A9 sur une trentaine de kilomètres à l'approche de la frontière espagnole: les premiers travaux ont été lancés sur la section Perpignan Nord-Perpignan Sud, en vue d'une mise en service mi-2013, tandis que se poursuivaient les études et acquisitions foncières concernant la section Perpignan Sud-Le Boulou.

Enfin, ASF a lancé la construction du nouvel échangeur de Montgiscard, sur l'A61, au sud-est de Toulouse, ainsi que les travaux de mise aux normes autoroutières de la rocade de Montauban, dernier maillon de l'A20 avant sa jonction avec l'A62.



BARRIÈRE DE PÉAGE ÉLARGIE POUR UN TRAFIC PLUS FLUIDE

Sur l'autoroute de la Côte basque (A63), au nord de la section en cours d'élargissement entre Ondres et la frontière espagnole, ASF a rénové la barrière de péage de Bénésse-Maremne, dans les Landes. Une nouvelle gare, comportant 20 couloirs au lieu de 12, a été construite à 250m de l'ancienne, qui sera entièrement démolie mi-2011.



COFIROUTE/ DUPLIX A86

UN SYSTÈME DE TRANSPORT COMPLET

Après l'ouverture de la première section en 2009, Cofiroute a préparé en 2010 la mise en service intégrale du Duplex A86 en Île-de-France, inauguré le 8 janvier 2011 en présence de trois ministres et de nombreux élus. Cette date a marqué l'aboutissement de l'un des plus grands projets de tunnels routiers de la période contemporaine, dans lequel Cofiroute était engagé depuis la fin des années 80 et aura investi 2,2 milliards d'euros. Long de 11 km, le Duplex A86 assure le bouclage de la deuxième rocade francilienne. Tout en préservant le riche patrimoine naturel de l'Ouest parisien, cet ouvrage souterrain permet de parcourir en moins de 10 minutes – au lieu de 45 par les voies de surface – le trajet reliant Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine, à Vélizy, dans les Yvelines.

Sa réalisation a mobilisé les expertises complémentaires de tous les pôles de métiers de VINCI. Ouvrage de génie civil hors normes, creusé à une profondeur de 15 à 90 m en franchissant quatre nappes phréatiques et treize horizons géologiques différents, le Duplex A86 est aussi un système de transport, dont le niveau d'équipement et les exigences de fiabilité répondent aux nouvelles normes européennes en matière de sécurité dans les tunnels routiers. Le système de supervision, relié à 120 000 points de remontée d'information, commande un ensemble d'équipements d'une densité inédite – dont 500 caméras reliées à un système de détection automatique d'incident.

Une centaine de collaborateurs de Cofiroute assurent l'exploitation de l'ouvrage. Des agents formés pour assurer les premières interventions en cas d'incident, en coordination avec les services de secours, veillent 24 h/24 à la sécurité des automobilistes à l'intérieur de l'ouvrage, en coordination avec les superviseurs depuis le PC de Rueil-Malmaison. Fin 2010, 13 000 véhicules empruntaient chaque jour, en moyenne, la première section. Ce trafic devrait doubler à court terme avec la mise en service intégrale de l'ouvrage.

Le tunnel classé le plus sûr d'Europe

Le Duplex A86 a été classé tunnel le plus sûr d'Europe – parmi 26 tunnels routiers dans 13 pays – par l'enquête EuroTAP 2010, réalisée à l'initiative de grands clubs automobiles européens avec le soutien de la Commission européenne. L'ouvrage a obtenu tout d'abord de très bons résultats en matière de mesures préventives : trafic unidirectionnel (supprimant tout risque de collision frontale), largeur des voies, qualité des axes d'évacuation et de la signalisation lumineuse. Les auditeurs ont souligné également la qualité des dispositifs d'alerte et d'intervention en cas d'incident : « Si nécessaire, les

automobilistes sont guidés par une signalisation lumineuse et par une signalisation à message variable. L'information est donnée par affichage, radio et haut-parleurs. Un système automatique d'alerte incendie détecte le feu, active la ventilation et ferme le tunnel. La faible distance à parcourir par les pompiers, la présence d'un système fixe d'extinction et la disponibilité des réservoirs d'eau dans le tunnel sont les éléments qui assurent une lutte efficace en cas d'incendie. Il existe également de bonnes conditions préalables pour une évacuation autonome. Le système de ventilation est en effet conçu pour extraire la fumée au plus près du lieu de l'incendie, ce qui permettra aux personnes d'utiliser la bonne signalisation lumineuse pour gagner les abris incendie situés tous les 200 mètres et quitter ainsi le tunnel dans un environnement restant respirable. Les services de secours accèdent au tunnel par ses différentes extrémités mais également par les puits d'évacuation situés tous les 1 000 mètres. »

RÉSEAU INTERURBAIN

Cofiroute a achevé deux chantiers d'élargissement. Le premier concernait une section de 6 km de l'A71 au niveau d'Orléans et incluait le doublement d'un pont sur la Loire. La construction du second pont a fait l'objet d'un dispositif environnemental particulièrement exigeant en raison de l'emplacement de l'ouvrage, en lisière immédiate de la réserve naturelle nationale de Saint-Pryvé – Saint-Mesmin, au cœur du Val de Loire, lui-même inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco et classé zone Natura 2000. Tout un ensemble de mesures préventives a été mis en place afin qu'aucun rejet de chantier ne risque de polluer la Loire, et pour assurer la préservation des 800 espèces animales et 550 espèces végétales que compte la réserve. Le second chantier d'élargissement portait sur un tronçon de 3 km de l'A11 au nord d'Angers, dans le prolongement du contournement autoroutier de l'agglomération mis en service en 2008.

MIEUX CIRCULER DESSOUS POUR MIEUX VIVRE DESSUS

Inauguré le 8 janvier 2011 – aux accents d'un grand orchestre –, le Duplex A86 est une infrastructure de mobilité durable. Le trafic toujours fluide grâce à la possibilité de le réguler en entrée est synonyme de sécurité, de confort pour les clients et de réduction des émissions de CO₂. En surface, il se fait d'autant plus oublier que chaque émergence est soigneusement intégrée dans son environnement.



A19

PREMIER BILAN ENVIRONNEMENTAL

Un an après leur mise en service, les autoroutes doivent faire l'objet d'un bilan environnemental intermédiaire, suivi d'un bilan définitif entre trois et cinq ans après ouverture.

Le premier bilan environnemental de l'A19 Ardenay-Courtenay, en service depuis mi-2009, a notamment permis de mesurer l'effectivité des dispositifs de protection de la faune mis en place le long du tracé. Ainsi, grâce à la présence de bancs de sable conservant leurs empreintes, un suivi des passages d'animaux est réalisé sur les 29 ouvrages pour grande faune franchissant l'autoroute. La fédération départementale des chasseurs du Loiret a recensé en un an plus de 1 450 passages, dont 25 % effectués par des cervidés. Concernant la protection de la ressource en eau, chacun des 108 bassins assurant la décantation des eaux pluviales en contact avec l'autoroute fait l'objet de visites systématiques dans le cadre des procédures d'exploitation.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'efficacité des dispositifs déployés (merlons de terre et écrans) a été confirmée par les mesures effectuées par le laboratoire régional des Ponts et Chaussées de Blois sur les habitations situées à proximité immédiate de l'autoroute ; les niveaux de bruit moyen se situant au-dessous des seuils réglementaires. Le bilan environnemental a établi par ailleurs que la mise en service de l'autoroute a conduit à une diminution de 13 % de l'exposition de la population à la circulation routière, grâce au report du trafic de la RD 2060 vers l'A19, dont le tracé est plus éloigné des zones d'habitat dense.

Enfin, 50 projets cofinancés par VINCI Autoroutes

et les collectivités territoriales ont été retenus au titre du 1 % Paysage et Développement, concernant notamment la rénovation de bâtis traditionnels visibles depuis l'autoroute et la réalisation de plantations paysagères – qui s'ajoutent aux 200 000 arbres plantés le long du tracé lors de la construction de l'autoroute.

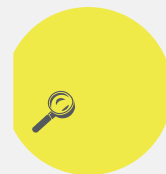


ESCOTA

RENOVATION DE TOUS LES TUNNELS DU RÉSEAU

Escota a poursuivi les travaux de mise aux nouvelles normes de sécurité de l'ensemble des tunnels de son réseau – soit 20 ouvrages totalisant 19 km de longueur. Ce programme, qui s'achèvera en 2013, représente un investissement total de près de 400 millions d'euros, dont 43 millions en 2010. Les travaux portent sur la mise en œuvre, dans chaque tunnel, de nouveaux dispositifs d'évacuation, de détection incendie, de ventilation, de vidéo-surveillance et de gestion technique centralisée. Ce programme a franchi une étape importante fin 2010 avec l'achèvement des travaux sur les huit tunnels du contournement autoroutier de Nice.

Sur l'A8, d'importants travaux d'élargissement, qui ont représenté en 2010 un investissement de 36 millions d'euros, se sont poursuivis sur une section de 27 km entre Châteauneuf-le-Rouge et Saint-Maximin; ils seront totalement achevés en juin 2011. Des travaux similaires ont été lancés en janvier 2011 sur une section de 21 km de l'A50, entre La Ciotat et Bandol.



NOUVELLE CAMPAGNE DE FOUILLES PALÉONTOLOGIQUES



Escota a signé une nouvelle convention de partenariat, assortie d'une subvention de 100 000 euros, avec le Muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, pour la réalisation d'une campagne de fouilles qui a débuté en octobre 2010 pour une durée d'un an. Précédant les travaux réalisés sur le réseau, ces fouilles sont menées sur deux séries de sites: d'une part, sur l'A8, où de nombreuses découvertes paléontologiques ont déjà été effectuées, et où les équipes du muséum recherchent en particulier les traces de l'existence de dinosaures; d'autre part, sur l'A52, pour étudier notamment la présence d'ambre.

UN CHANTIER DE PRÈS DE DIX ANS

Mi-2012, s'achèvera pour Escota un chantier de près de dix ans: la rénovation lourde de la quasi-totalité des tunnels de son réseau, soit 38 tubes totalisant 19 km, situés entre Nice et la frontière italienne. Les travaux sont réalisés sans interrompre l'exploitation.



ZOOM ÉCHANGEUR ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

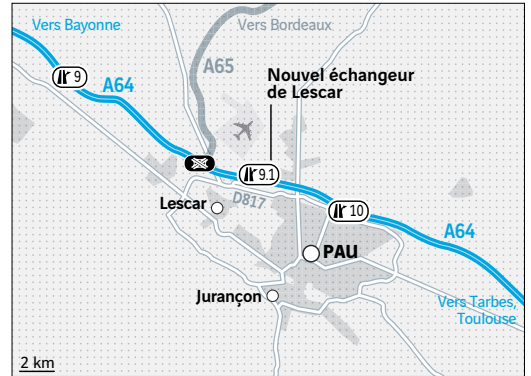
Cofinancé par l'État, les collectivités locales et ASF, l'échangeur de Lescar, sur l'A64, illustre l'interaction étroite entre autoroute et développement des territoires. Ce nouvel ouvrage améliore la desserte de l'aéroport Pau-Pyrénées et des bassins d'emploi de l'agglomération paloise. Il a été construit dans un délai record de neuf mois et livré avec quatre mois d'avance sur le planning contractuel, afin que sa mise en service coïncide avec celle de la nouvelle

autoroute A65 reliant Bordeaux à Pau. Le chantier incluait la réalisation d'un pont de 1200 tonnes franchissant l'autoroute, mis en place par poussage en deux nuits, afin de minimiser l'impact sur le trafic.





Inauguration de l'échangeur de Lescar, le 7 décembre 2010.





Offrir à nos clients les meilleures conditions de sécurité, de fluidité, de confort et d'accueil : c'est notre mission d'opérateur de services autoroutiers.

SERVIR.





LE SERVICE NE S'ARRÊTE JAMAIS

24 h/24 et 365 jours/an, les équipes de VINCI Autoroutes veillent à la sécurité et au confort des clients sur les 4 310 km du réseau en service.





PAUSE DÉTENTE

Marquer un temps de repos toutes les deux heures est indispensable pour une conduite en sécurité sur autoroute. Pour que la pause soit pleinement synonyme de détente, VINCI Autoroutes a engagé un programme d'amélioration de la qualité de l'accueil et de renouvellement des offres de services sur les 448 aires de son réseau.

SÉCURITÉ

LA MISSION PRIORITAIRE

Une organisation dédiée

Toute l'activité d'exploitation de VINCI Autoroutes est structurée par sa mission prioritaire : assurer la sécurité des déplacements de ses clients. 24 h/24, 365 jours/an, ses équipes doivent être prêtes à intervenir sur tout événement, en tout point des 4 310 km du réseau actuellement en service. Faire fonctionner un tel dispositif opérationnel sur des territoires par définition très vastes implique à la fois une forte présence humaine, une organisation très décentralisée et des procédures qui garantissent la bonne coordination d'ensemble.

Une présence permanente sur le réseau. Les 2 343 collaborateurs de la filière viabilité-sécurité assurent une présence permanente sur le réseau. Outre les missions planifiées de surveillance et d'entretien, ce sont eux qui assurent les interventions d'urgence sur le tracé. En 2010, ils ont réalisé 29 445 balisages pour des travaux, 73 200 enlèvements d'objets sur les voies et 39 900 interventions auprès de conducteurs en panne ou lors d'accidents, en coordination avec les forces de sécurité et le réseau des dépanneurs agréés.

Tous les collaborateurs de la filière viabilité-sécurité suivent des cursus de formation, de suivi médical et de certification/habilitation spécifiques. Un dispositif d'habilitation allégé s'applique également aux collaborateurs – y compris l'encadrement – circulant beaucoup sur le réseau ou susceptibles d'y intervenir ponctuellement, notamment lors des astreintes.

Une chaîne d'acteurs et d'outils. Les « hommes en jaune » constituent le maillon le plus visible d'un dispositif dédié dans sa globalité à la sécurité. Qu'il s'agisse des équipes à chaque niveau d'intervention (centres locaux d'exploitation, PC régionaux, PC centraux), des équipements de surveillance déployés sur le réseau (boucles de comptage, caméras, stations météo...), des outils d'information (panneaux à messages variables, radio) ou des systèmes d'aide à l'exploitation qui relient l'ensemble des intervenants, toute une organisation humaine et technique est ainsi en place pour assurer un suivi en temps réel de l'activité autoroutière et réagir en un minimum de temps à chaque événement en mobilisant les moyens appropriés, en coordination avec les services publics en charge de la sécurité.

Conjuguant traçabilité et réactivité, la chaîne de collecte, de traitement et de diffusion de l'information permet d'annoncer un événement sur les panneaux à messages variables moins de trois minutes après son signalement – moins de quatre minutes pour une annonce à la radio. Le suivi par GPS des flottes de véhicules permet aux superviseurs des PC autoroutiers d'optimiser la coordination des interventions sur le réseau.

Sensibiliser les clients à la sécurité routière

En partenariat avec les services publics en charge de la sécurité routière, les sociétés de VINCI Autoroutes multiplient les actions de sensibilisation en direction de leurs clients, qu'il s'agisse d'initiatives nationales associant leurs réseaux, comme les journées annuelles d'échanges avec les professionnels du transport, ou de multiples opérations de proximité organisées tout au long de l'année : interventions en milieu scolaire, journées portes ouvertes >>



SIGNALISATION DES TRAVAUX ET SÉCURITÉ DES PERSONNELS

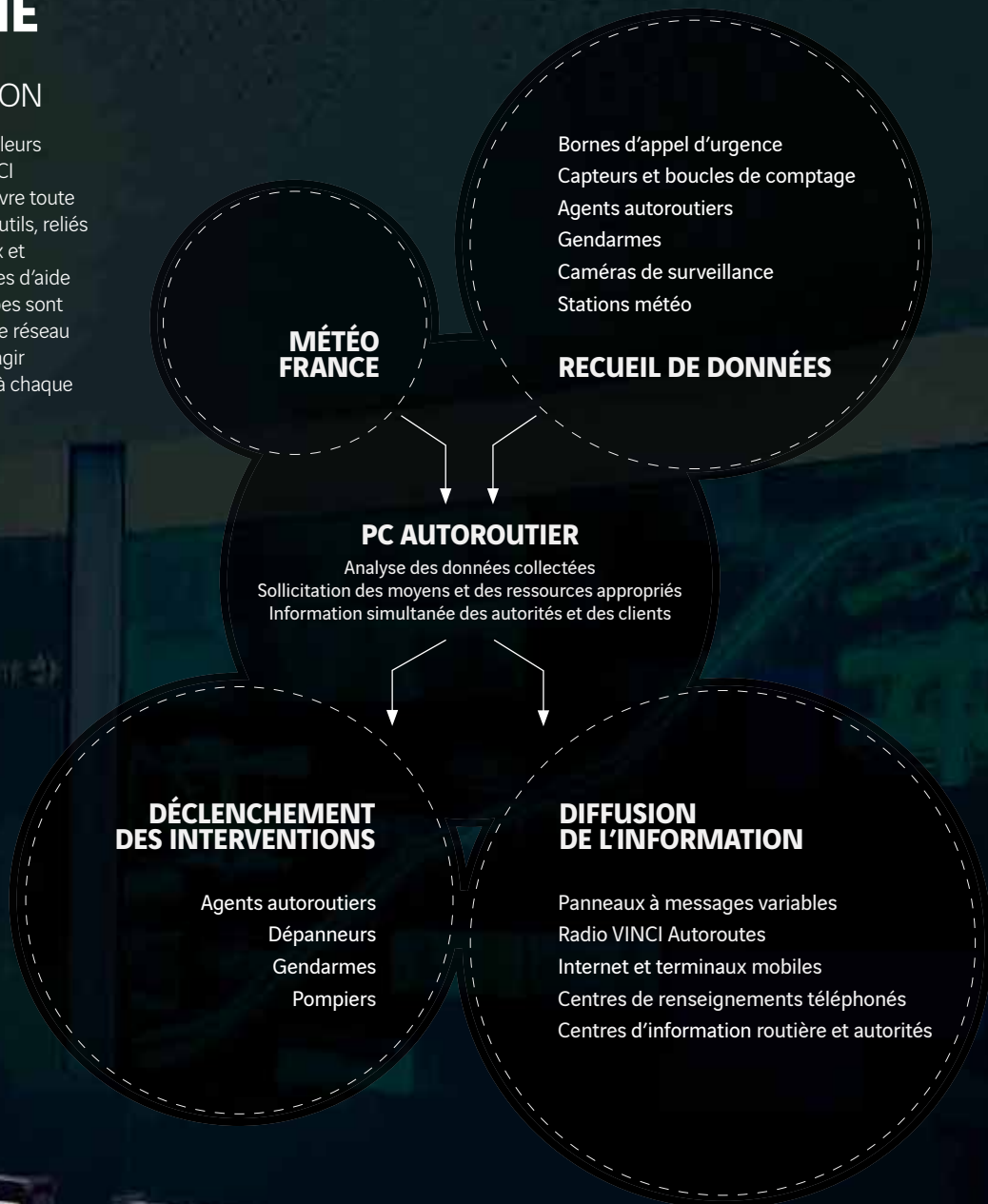


Pour limiter l'exposition des salariés au risque routier lors des interventions sur les voies, un nouveau dispositif de signalisation, le « pré-séquenceur », est en cours de déploiement dans des zones où sont réalisés des travaux réguliers. L'implantation permanente – et non plus temporaire – de panneaux sur l'accotement et sur le

terre-plein central, où ils peuvent être actionnés à distance, réduit sensiblement le nombre de traversées des voies et le temps passé sur la bande d'arrêt d'urgence. Des équipements de ce type sont en cours de déploiement depuis 2006 sur près de 300 zones du réseau Escota, et sur 700 zones du réseau ASF.

LA CHAÎNE D'INFORMATION ET D'INTERVENTION

Pour assurer la sécurité de leurs clients, les sociétés de VINCI Autoroutes mettent en œuvre toute une chaîne d'acteurs et d'outils, reliés aux PC autoroutiers (locaux et centraux), *via* leurs systèmes d'aide à l'exploitation. Leurs équipes sont mobilisées pour surveiller le réseau en tout point 24 h/24 et réagir en un minimum de temps à chaque événement.



>> dans les centres d'exploitation, partenariats avec les auto-écoles et les filières de formation des conducteurs professionnels... Ainsi, Escota a signé en 2010 avec le groupe AFT-IFTIM une convention permettant aux chauffeurs routiers en formation d'emprunter gratuitement son réseau, afin d'intégrer les spécificités de la conduite sur autoroute. C'est notamment pour fédérer ces démarches de sensibilisation et leur donner une nouvelle dimension qu'a été créée début 2011 la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable (lire p. 66).

Lutter contre l'hypovigilance et protéger les personnels de l'autoroute

L'une des missions prioritaires de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable sera de sensibiliser le grand public et les professionnels du transport aux risques associés à l'hypovigilance – risques sous-estimés par une majorité de Français. Première cause d'accident sur autoroute, la somnolence met non seulement en danger la vie des usagers mais aussi celle des agents autoroutiers intervenant sur les voies ou la bande d'arrêt d'urgence. Entre 2007 et 2010, trois collaborateurs de VINCI Autoroutes ont été tués par des conducteurs assoupis.

En parallèle au travail de fond engagé pour analyser les procédures d'intervention en voie et rechercher les moyens de réduire l'exposition aux risques des agents routiers, VINCI Autoroutes et l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA) ont réitéré leurs appels aux pouvoirs publics pour que la lutte contre l'hypovigilance soit reconnue comme une priorité de sécurité routière. Les sociétés d'autoroutes ont demandé dans le cadre de cette démarche:

- l'introduction, dans le code de la route, d'articles visant à interdire spécifiquement la conduite en état de somnolence;
- le renforcement des sanctions lorsque la conduite en état de somnolence est avérée (franchissements des lignes marquant les bandes d'arrêt d'urgence, heurts de véhicules porteurs de signalisations lumineuses...);
- l'introduction, dans les programmes de formation au permis de conduire, de la notion de somnolence et l'illustration de sa gravité, à l'image de ce qui est fait pour l'alcool;
- l'introduction de la somnolence comme facteur d'accidentalité dans les fichiers statistiques nationaux servant pour l'analyse des accidents mortels, afin de mieux identifier la réalité de ce phénomène.



De gauche à droite : Jacky Lachambre, Pascal Vial et Mickaël Nedellec. Entre 2007 et 2010, ces trois salariés de VINCI Autoroutes ont été tués lors d'interventions sur le réseau par des conducteurs assoupis.

Intensifier la prévention des accidents du travail



Assurer la sécurité des salariés au travail passe aussi par les démarches de prévention engagées par l'entreprise. La politique sécurité commune aux sociétés de VINCI Autoroutes (voir ci-dessous) implique l'ensemble des collaborateurs et mobilise fortement le management, notamment dans le cadre de séminaires dédiés à la sécurité et lors de visites de prévention dans les unités opérationnelles. Des «quarts d'heure sécurité» sont systématiquement organisés, à intervalles réguliers et par petits groupes, dans toutes les entités, afin d'inciter chaque collaborateur à prendre conscience des situations à risques et à identifier les bons gestes de prévention.

La politique sécurité met aussi l'accent sur les formations consacrées à la sécurité; 49 086 heures ont été dispensées en 2010. Des formations à la conduite en sécurité et à l'éco-conduite sont suivies par les collaborateurs utilisant régulièrement des véhicules de fonction et de service – les agents routiers bénéficiant d'un programme renforcé, élaboré avec les centres Centaure.



29 445
balisages travaux effectués sur tout le réseau en 2010



2 343
collaborateurs de la filière viabilité-sécurité prêts à intervenir 24 h/24

POLITIQUE PRÉVENTION SÉCURITÉ

Notre ambition : le zéro accident

Pour que personne ne se blesse au travail. Parce que nous savons que l'accident n'est jamais une fatalité et que chacun peut, dès lors qu'il en a pris conscience, contribuer à sa sécurité personnelle et à la sécurité collective.

Nos engagements

- Associer chaque collaborateur à des 1/4 d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques.
- Offrir à chaque personne la formation indispensable à l'exercice de ses missions et veiller à ce que chacun dispose des qualifications nécessaires.
- Intégrer l'évaluation et la maîtrise des risques dans tous les projets, de la phase de conception au retour d'expérience.
- Suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses : accidents, incidents et « presque accidents ».
- Informer et impliquer l'ensemble des salariés et les instances représentatives du personnel.
- Prévenir le risque routier dans le cadre des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail.
- Réaliser régulièrement des visites de prévention dans les unités opérationnelles afin d'analyser les situations de travail.



SERVICES

DÉPLOIEMENT DE VINCI AUTOROUTES

VINCI Autoroutes est né de la volonté de faire converger et développer les services proposés aux clients des réseaux ASF, Cofiroute et Escota. Le socle de cette politique est la Charte VINCI Autoroutes (voir ci-dessous), qui garantit aux clients une même qualité de service sur les 4 310 km du réseau en exploitation. Accompagnée d'indicateurs permettant de vérifier le respect des engagements pris, cette charte est un levier d'amélioration de la performance au service des clients. Sa mise en œuvre et les procédures de suivi qui l'accompagnent accélèrent la convergence des politiques qualité d'ASF, de Cofiroute et d'Escota, incitant l'ensemble des équipes à réinterroger leurs processus et leurs pratiques dans une démarche de progrès partagée.

Apparue pour la première fois à l'occasion du lancement de cette charte en 2009, la signalétique VINCI Autoroutes a poursuivi son déploiement en 2010. Elle signale les services proposés par les réseaux de VINCI Autoroutes pour accueillir, informer et accompagner leurs clients dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, depuis la préparation de leur voyage jusqu'à leur arrivée à destination.

Étapes estivales et « gilets jaunes »

2010 a vu en particulier le déploiement de la démarche VINCI Autoroutes sur les principales aires des réseaux à l'occasion des étapes estivales. Durant leurs pauses sur l'autoroute, 327 000 clients ont participé aux 126 animations proposées par les équipes de VINCI Autoroutes sur les thèmes de la sécurité, du sport, de l'environnement et de la culture. Ainsi, 71 000 personnes se sont initiées aux 27 disciplines des étapes sportives, organisées en



7,7/10

indice de satisfaction des clients de VINCI Autoroutes

partenariat avec le Centre national pour le développement du sport et le Comité national olympique et sportif français. De nombreuses animations étaient consacrées également à la biodiversité, dont c'était l'année internationale; en collaboration avec la Fondation Nicolas Hulot, partenaire de VINCI Autoroutes, une carte présentant 28 espèces rares ou protégées peuplant les régions desservies par les réseaux de VINCI Autoroutes a été diffusée à 400 000 exemplaires. Les pauses sur l'autoroute des vacances ont aussi été synonymes de détente et de convivialité grâce aux espaces pique-nique aménagés par VINCI Autoroutes sur une quinzaine d'aires de services et dotés de tout le confort nécessaire (pergolas ombragées, distribution de kits de pique-nique, transats), et grâce à la présence de 90 « gilets jaunes »; ces ambassadeurs de VINCI Autoroutes sont allés au contact des vacanciers durant tous les week-ends d'été, en les orientant vers les espaces d'animation et de détente des aires.



SÉCURITÉ, CONVIVIALITÉ, ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons...

- ... à **vous informer** en temps réel des conditions de circulation sur nos autoroutes - prévisions de trafic, perturbations ponctuelles, chantiers, temps de parcours vers les principales destinations - sur notre site Internet, notre radio 107.7 et nos panneaux lumineux.
- ... à **limiter les travaux** pendant les périodes de fort trafic et à mettre en œuvre des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour améliorer la **fluidité**.
- ... à vous faire **gagner du temps** dans nos gares de péage équipées de télépéage et à réserver à nos abonnés au moins une voie dans toutes nos grandes barrières.
- ... à **veiller sur vous 24 h/24** et, en cas d'arrêt forcé, à vous assister dans les 30 minutes, après votre appel depuis une borne orange.
- ... à **faciliter votre passage au péage**, quel que soit votre moyen de paiement, grâce à nos équipes de receveurs et téléopérateurs disponibles 24 h/24.
- ... à **vous garantir toute l'année les meilleures conditions de déplacement** : un revêtement confortable et sûr, une signalisation bien visible.
- ... à **vous accueillir sur des aires confortables**, propres, conviviales, équipées de points de collecte vous permettant de trier vos déchets.

Nos équipes vous accueillent et vous accompagnent sur nos autoroutes dans un cadre convivial, respectueux de l'environnement et propice à une conduite en toute sécurité.

... à vous d'adopter la conduite qui va avec !



ENGAGEMENTS DE SERVICES

La charte d'engagements client commune aux réseaux ASF, Cofiroute et Escota est le socle de la politique de services de VINCI Autoroutes. À travers elle, VINCI Autoroutes prend des engagements précis et mesurables, comme celui, en cas d'arrêt forcé, d'assister les clients dans les 30 minutes après leur appel depuis une borne orange.



Nouveaux standards de qualité de service sur les aires

Les réseaux ASF, Cofiroute et Escota comptent au total 169 aires de services et 279 aires de repos. Le déploiement de VINCI Autoroutes sur ces sites va de pair avec un programme de développement de la qualité de service qui s'applique à l'ensemble des réseaux.

Concernant les aires de services, afin d'enrichir les offres accessibles à ses clients, VINCI Autoroutes a engagé une démarche de renouvellement des installations commerciales, au fur et à mesure de l'arrivée à échéance des contrats d'exploitation des stations-service, restaurants et boutiques. De nouvelles enseignes de référence, connues au-delà de l'autoroute, contribueront à optimiser les services proposés. Le renouvellement des contrats est aussi l'occasion de moderniser les aires de services en améliorant la qualité architecturale et environnementale des bâtiments, ainsi que la sécurité des espaces extérieurs (séparation des flux de véhicules légers et de poids lourds, éclairage, télésurveillance..).

Concernant les aires de repos, intégralement gérées par VINCI Autoroutes, la quasi-totalité d'entre elles font l'objet d'un programme d'éco-rénovation lancé en 2010 dans le cadre du Paquet vert autoroutier (lire p. 68). Le réaménagement des bâtiments sanitaires, des espaces paysagers et des zones de circulation permet d'améliorer la qualité de l'accueil, la propreté, ainsi que l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Services aux poids lourds

Les sociétés de VINCI Autoroutes développent leur capacité d'accueil des poids lourds sur leurs aires. ASF a créé ainsi, ces 4 dernières années, 1 225 places supplémentaires sur les 1 500 prévues dans son contrat de plan 2007-2011. Escota a engagé un programme d'extension de ses parkings PL sur dix aires de l'A8, qui permettra de créer 600 nouvelles



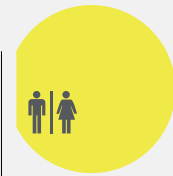
places; première aire rénovée dans le cadre de ce programme, celle de l'Arc, dotée de 95 places supplémentaires, sera mise en service à l'été 2011.

Ces programmes d'extension de capacité vont de pair avec le développement de services répondant aux attentes des conducteurs et des transporteurs. Deux parkings poids lourds de nouvelle génération ont ainsi été mis en service sur le réseau ASF, à Montélimar Est (A7), en décembre 2010 et à Lunel (A9), en mars 2011. Sécurisés par vidéosurveillance, ils incluent des zones de services, de détente et de sanitaires conçues pour les professionnels de la route. Pour informer sur ces nouvelles offres, un espace dédié aux poids lourds a été mis en ligne en mars 2011 sur le site Internet de VINCI Autoroutes.

Informez sur la disponibilité des places PL en amont des aires

Dans le cadre du programme de développement des services aux poids lourds sur ses réseaux, VINCI Autoroutes a expérimenté en 2010 un dispositif de comptage des places disponibles sur ses aires, qui permet d'informer les conducteurs circulant en amont sur les réseaux, via les panneaux à messages variables. Une étude menée auprès de chauffeurs français et étrangers a confirmé leur intérêt pour ce service; déployé en 2010 en amont des aires de Béziers Montblanc Sud et Loupian, sur l'A9, il sera étendu d'ici le printemps 2012 à une quarantaine d'aires des réseaux ASF, Cofiroute et Escota – les principales en termes de capacité de stationnement poids lourds.

Plus généralement, en liaison avec les instances professionnelles du secteur des transports routiers, VINCI Autoroutes a engagé une réflexion sur le développement de nouveaux services répondant à la fois aux attentes des gestionnaires de flotte et à celles des conducteurs.



NOUVEAUX SANITAIRES HAUT DE GAMME

Dans le cadre du programme de requalification de ses aires de repos, VINCI Autoroutes a développé un nouveau module sanitaire alliant ergonomie, confort et design. La structure est réalisée en béton fibré Ductal, matériau à la fois esthétique et de grande longévité. L'aménagement intérieur et la qualité des équipements (chasse d'eau et désinfection automatique, bloc lavabo dans chaque cabine, purification de l'air par ionisation) introduisent des standards haut de gamme d'hygiène et de qualité de service. Plus d'une centaine de sanitaires de ce type sont en cours de déploiement sur le réseau VINCI Autoroutes.





DÉVELOPPER LE SERVICE AUX POIDS LOURDS

VINCI Autoroutes renforce sa capacité d'accueil des poids lourds sur ses aires, et développe des services répondant aux attentes des conducteurs et des transporteurs – vidéosurveillance, zones sanitaires et de détente conçues pour les professionnels de la route.

ZOOM

VIABILITÉ HIVERNALE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

Les conditions climatiques de l'année 2010 ont été historiquement sévères. Les premières et les dernières semaines de l'année ont été marquées par d'importants épisodes neigeux qui ont affecté la plupart des réseaux de VINCI Autoroutes et ont fortement mobilisé ses équipes : plus de 2300 salariés formés à la viabilité hivernale et plus de 1100 engins de déneigement et de salage sont intervenus tout au long de la saison froide pour maintenir les meilleures conditions de déplacement

possibles. Des dispositifs complets d'information (radio, SMS, mails, cellule de renseignement téléphonique, Internet) ont été mis en place à destination des clients présents sur le réseau ou s'appêtant à prendre l'autoroute. En coordination avec la Protection civile et la Croix-Rouge, les équipes de VINCI Autoroutes ont porté assistance aux poids lourds maintenus à l'arrêt sur les zones de stationnement par décision préfectorale. Les 8 et 9 décembre 2010,



par exemple, 7 000 poids lourds immobilisés sur le réseau Cofiroute ont été approvisionnés en sandwiches et boissons chaudes.

Pendant ces épisodes neigeux, les sociétés de VINCI Autoroutes ont également prêté main forte à de nombreuses collectivités pour viabiliser leurs voies de circulation ou pour dégager l'accès à des équipements publics, tels l'aéroport de Toulouse ou l'hôpital d'Avignon. Cet appui a pris la forme, selon les nécessités locales, de

mise à disposition d'équipes, de prêt de matériel de déneigement ou d'approvisionnement en sel et en saumure.

VINCI Autoroutes a déployé par ailleurs, dès mi-novembre 2010, une campagne sensibilisant ses clients aux spécificités de la conduite en hiver, en les incitant à s'informer et à s'équiper avant de prendre l'autoroute durant cette période.



PÉAGE

NOUVELLE OFFRE VINCI AUTOROUTES

Étape importante dans le déploiement d'une politique de services commune à ses réseaux, VINCI Autoroutes a lancé sa première offre unifiée de télépéage pour véhicules légers, avec trois formules répondant aux besoins des clients occasionnels (« Temps libre »), des clients réguliers (« Fréquence ») et des professionnels (« Télépéage pro »). L'émission des badges et la gestion du service sont assurées par une société unique (EVA – Émetteur VINCI Autoroutes). Accessible dans tous les points de vente des réseaux ASF, Cofiroute et Escota, la nouvelle offre s'accompagne d'un service après-vente unifié, assuré par les espaces clients des trois réseaux.

Son lancement a été appuyé par une importante campagne radio – mettant en scène le personnage de Vincent, interprété par Antoine de Caunes. Relayée par les équipes et les canaux de communication de VINCI Autoroutes, cette dynamique commerciale a généré une forte progression des abonnements au télépéage: 166 000 nouveaux badges ont été émis en 2010; le parc de badges en service pour les véhicules légers a progressé ainsi de 14 %, atteignant 1 332 000 unités.

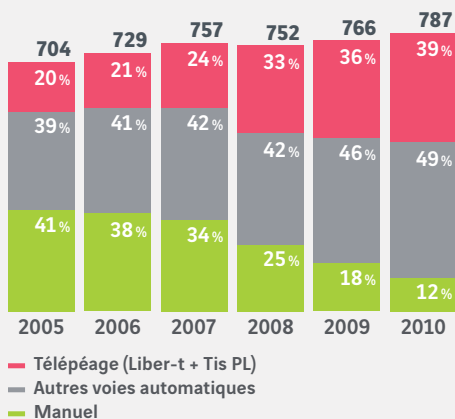
Automatisation et téléassistance en voie

La modernisation du péage passe non seulement par le télépéage, qui s'adresse à une clientèle d'abonnés, mais aussi par l'automatisation totale ou partielle des gares où sont installées des bornes tous paiements (cartes et espèces). La mise en place de services d'assistance à distance accompagne le déploiement de ces nouveaux équipements: les clients utilisant les voies automatiques peuvent à tout moment entrer en contact avec un téléopérateur afin de résoudre un problème (ticket perdu ou illisible, badge de télépéage défectueux...) ou d'obtenir simplement un renseignement. Métier à part entière, la téléassistance en voie est assurée par des salariés spécialement formés à cette tâche, intervenant depuis des centres de téléopération dédiés et totalement intégrés dans l'organisation de l'exploitation.

Entre 2009 et 2010, le pourcentage de gares automatisées ou semi-automatisées (fonctionnant en mode automatique la nuit, par exemple) est passé de 84 à 98 %.

Taux d'automatisation des gares de péage

en millions de transactions et en pourcentage



1 332 000
badges de télépéage
en service en 2010



166 000
badges de télépéage
vendus en 2010, soit
une augmentation
de 18 % sur un an

ASSISTANCE AU PÉAGE

Les clients utilisant les nouvelles voies automatiques peuvent à tout moment entrer en contact avec l'un des 155 collaborateurs de VINCI Autoroutes assurant les missions d'assistance au péage depuis les centres de téléopération répartis sur le réseau.



INFORMATION

ACCOMPAGNER LE VOYAGE DE NOS CLIENTS

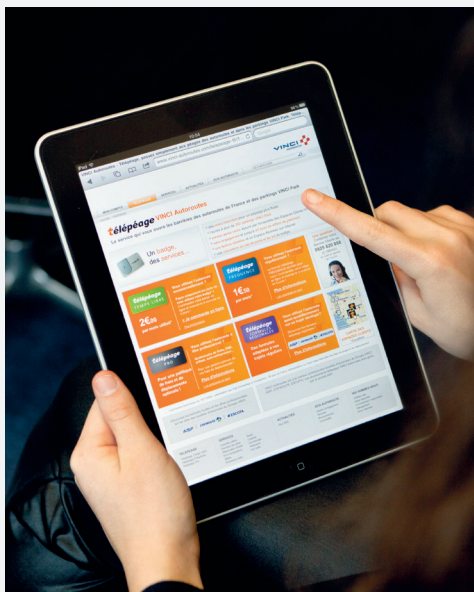
Nouveau site Internet

Les services d'information de VINCI Autoroutes accompagnent les clients tout au long de leur voyage. Avant le départ, sur le site Internet de VINCI Autoroutes – en ligne depuis 2010 – ils peuvent consulter la météo et les prévisions de trafic en temps réel ou pour les jours suivants, calculer leur itinéraire et sa durée, écouter les radios de VINCI Autoroutes, s'informer sur les services disponibles sur les aires le long de leur trajet, ou encore se connecter au service de covoiturage. VINCI Autoroutes incite aussi ses clients à une conduite douce avec l'éco-comparateur en ligne, qui leur permet d'évaluer leur consommation de carburant et leurs émissions de gaz à effet de serre, après avoir saisi les paramètres sur leur véhicule et leur type de conduite.

Radio VINCI Autoroutes

Par la qualité de leurs programmes et de leur information trafic, les radios autoroutières contribuent au confort et à la sécurité des clients. Afin de leur offrir une qualité de service homogène tout au long de leur voyage sur ses réseaux, VINCI Autoroutes a accéléré en 2010 la convergence des radios Autoroute FM (réseau Cofiroute) et Radio Trafic FM (réseaux ASF et Escota). Leur rapprochement a donné naissance au printemps 2011 à Radio VINCI Autoroutes, qui accompagne désormais ses auditeurs avec une ligne éditoriale, des programmes et un univers sonore harmonisés sur les 4 310 km des réseaux en service de VINCI Autoroutes. Dans le même temps, le déploiement d'une infrastructure technique unifiée et le redécoupage des lobes de diffusion permettent d'optimiser l'information de proximité diffusée au fil des décrochages régionaux, et d'offrir une info trafic plus opérationnelle, correspondant aux trajets effectués le plus couramment par les clients de VINCI Autoroutes.

Par ailleurs, le savoir-faire de VINCI Autoroutes en matière de radios autoroutières a été retenu par la société concessionnaire formée par Sanef et Eiffage pour l'A65 Langon-Pau, qui relie les autoroutes A62 et A64 exploitées par ASF. Cette nouvelle autoroute de 150 km est couverte, depuis sa mise en service en décembre 2010, par une radio dont VINCI Autoroutes est l'opérateur. Ses auditeurs bénéficient de la même qualité de programmes et de services que sur les réseaux de VINCI Autoroutes.



DIFFUSION DES TEMPS DE PARCOURS SUR LE RÉSEAU

Depuis le milieu des années 2000 sur le réseau Escota dans les Alpes-Maritimes, et depuis 2010 sur l'ensemble du réseau ASF, les panneaux à messages variables affichent en permanence – sauf lorsqu'ils signalent un événement particulier – les temps de parcours vers les principales destinations du réseau, calculés automatiquement en tenant compte des conditions effectives de circulation. Ces informations sont relayées par Radio VINCI Autoroutes et sur Internet.

Lancement de Copilote numérique

VINCI Autoroutes a lancé fin 2010 la première version de Copilote numérique, application iPhone téléchargeable gratuitement sur App Store via le site VINCI Autoroutes. S'appuyant sur la fonctionnalité GPS, Copilote numérique fournit à l'utilisateur, en mobilité, une information en temps réel et personnalisée : conditions de circulation sur le réseau, annonce des événements situés devant soi au fil de ses déplacements, services disponibles sur les aires... Mise en place dans un premier temps sur le réseau ASF, l'application Copilote numérique en mobilité couvrira avant l'été 2011 les autres réseaux de VINCI Autoroutes, avec une fonction complémentaire de poste d'appel d'urgence virtuel embarqué. Une application iPhone spécifique au Duplex A86 en Île-de-France est également disponible gratuitement sur App Store.

Par ailleurs, ASF et Orange Business Services se sont associés pour développer une solution d'information trafic à destination des collectivités locales et des exploitants routiers, TraficZen, en cours d'expérimentation dans l'agglomération du Grand Toulouse.

Vers les réseaux sociaux autoroutiers

Dans le prolongement des premières applications d'aide à la mobilité autoroutière, VINCI Autoroutes entend développer une nouvelle génération de services exploitant les potentialités du Web 2.0 et associant la communauté des voyageurs, via notamment les réseaux sociaux du type Facebook ou Twitter. De tels services permettront de tisser une relation de proximité avec les clients, mais aussi d'enrichir l'info trafic, qui gagnera en précision et en rapidité grâce aux échanges de données en mode collaboratif.



L'ASSISTANT DE VOYAGE

Avec l'application Copilote numérique pour smartphones, l'information autoroutière s'adapte à l'utilisateur et à son trajet : trafic en temps réel, annonce des événements sur le réseau, services disponibles sur les prochaines aires...

ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE AU QUOTIDIEN

Vers la certification de toute l'activité d'exploitation

La démarche d'éco-autoroute développée par VINCI Autoroutes ne concerne pas seulement la construction ou la requalification environnementale de l'infrastructure autoroutière, mais aussi l'activité d'exploitation. Toutes les sociétés de VINCI Autoroutes sont engagées dans une démarche de certification ISO 14001. Depuis fin 2010, Cofiroute est certifiée pour l'exploitation et l'entretien de la totalité de son réseau interurbain. Chez ASF, la direction de l'Infrastructure et une première direction régionale (Centre-Auvergne) ont également été certifiées dans l'année. Une démarche similaire est en cours chez Escota.

Bilan CO₂ et pistes de progrès

VINCI Autoroutes, comme toutes les sociétés de VINCI, quantifie depuis 2007 ses émissions de gaz à effet de serre.

Les émissions directes (Scope 2), générées par ses propres activités (carburant consommé pour la surveillance et l'entretien du réseau, éclairage, ventilation des tunnels, chauffage des bâtiments...), ont représenté 42 755 tonnes équivalent CO₂ en 2010. Les pistes d'amélioration concernent trois axes complémentaires :

- la consommation énergétique des bâtiments et équipements, à travers les programmes de rénovation thermique, le développement des énergies renouvelables, ainsi que des outils de pilotage des consommations et de sensibilisation des collaborateurs ;
- l'entretien de l'infrastructure, avec l'utilisation de procédés réduisant les consommations d'énergie et de matériaux (enrobés tièdes, rénovation des chaussées à partir de matériaux recyclés...);
- les déplacements, avec la sensibilisation et la formation des collaborateurs à l'éco-conduite, ainsi que le développement des outils de téléprésence et du covoiturage.

Les émissions totales (Scope 3) représentent 13 297 424 tonnes équivalent CO₂ en 2010 dont 12 862 206 tonnes générées par la circulation des clients.



Un prix « continuité écologique » pour ASF

Lors du premier concours « Infrastructure pour la mobilité et biodiversité », organisé sous l'égide de l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDRRIM), ASF a reçu en 2010 le premier prix dans la catégorie « Continuité écologique », pour sa démarche globale de requalification de son réseau en faveur de la biodiversité. Cette démarche, qui a nourri le volet biodiversité du Paquet vert autoroutier, repose sur l'étude de fonctionnement écologique des territoires, l'analyse des impacts de l'infrastructure autoroutière, la création d'aménagements adaptés et leur suivi. Elle concrétise, dans le secteur autoroutier, la notion de « trame verte et bleue » mise en avant par le Grenelle de l'environnement, qui vise à préserver ou recréer des continuités écologiques entre les grands ensembles naturels (trame verte) et entre les milieux aquatiques (trame bleue).

Afin de valider la méthodologie, ASF mène depuis 2009 une expérimentation dans cinq départements pilotes (Charente-Maritime, Gironde, Hautes-Pyrénées, Hérault et Drôme), en partenariat avec des associations de protection de la nature et des bureaux d'études spécialisés. Le pilotage est assuré par un comité scientifique et technique où se côtoient organismes de recherche, professionnels de l'environnement, représentants des territoires et services de l'État.

Préserver la biodiversité au quotidien

Dans le prolongement des dispositifs mis en œuvre lors de la construction de nouvelles infrastructures, les sociétés de VINCI Autoroutes agissent en phase d'exploitation pour préserver la faune et la flore à proximité de l'autoroute. Elles collaborent, dans ce but, avec les associations de protection de la nature, en finançant notamment des études scientifiques sur le comportement des espèces protégées vivant aux abords de l'autoroute. La mission des sociétés d'autoroutes est aussi d'entretenir le patrimoine naturel que constituent leurs 19 259 hectares d'espaces verts. Plusieurs dizaines de milliers d'arbres et d'arbustes sont plantés chaque année pour assurer le renouvellement de ce patrimoine.



PARTENARIAT ÉLARGI AVEC LA FONDATION NICOLAS HULOT

Le partenariat qui liait depuis 2004 ASF et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH) a été renouvelé en 2010 pour une durée de trois ans, et étendu à l'ensemble des sociétés de VINCI Autoroutes. Celles-ci pourront s'appuyer, dans ce cadre, sur l'expertise de la FNH en matière de préservation de la biodiversité.



- 39 %
de consommation d'eau de ville / km parcouru par les clients



- 34 %
de consommation de produits phytosanitaires / km en service



- 13 %
de consommation de carburants / km parcouru par les clients



4 fois plus
d'heures de formation consacrées à l'environnement

Évolutions sur la période 2005/2009



QUELQUES ESPÈCES PROTÉGÉES SUR LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES

Agrion de Mercure (01)

Recensée dans le secteur de la Têt lors des travaux sur l'A9 à Perpignan, l'agrion de Mercure (*Ctenagrion mercurialis*) est une libellule qui se développe dans les milieux aquatiques de qualité. Elle fait l'objet d'une protection spécifique durant le chantier, et de mesures de compensation : acquisition d'un hectare de terrains favorables à sa reproduction, mise en place d'un plan de gestion de l'espèce sur vingt ans.

Castor d'Europe (02)

Ce gros rongeur a notamment élu domicile non loin de l'A51 dans l'étang des Joncquiers. On le rencontre aussi, aux

abords de la même autoroute, dans le cours d'eau du Grand Vallat; les travaux d'entretien du pont franchissant cette zone humide sont spécialement organisés pour assurer sa protection.

Pique-prune (03)

La découverte, sur le tracé de l'A28, de l'*Osmoderma eremita* ou pique-prune, protégé par la convention de Berne, avait interrompu pendant plusieurs années la construction de cette autoroute. Les fûts d'arbres à cavités où sa présence avait été décelée ont été transférés entre-temps sur des sites spécialement aménagés. Cofiroute s'est engagée à prendre en charge pendant dix ans un

suiti scientifique du scarabée.

Moule d'eau douce (04)

La construction, par ASF, d'un nouveau viaduc sur la Loire à proximité d'Angers (A87) s'est accompagnée d'un programme de préservation des moules d'eau douce (*Unio crassus*) vivant dans le lit du fleuve. Identifiés par des plongeurs, les individus ont été réimplantés en aval du site dans des conditions permettant leur survie.

Hirondelle rousseline (05)

Depuis le début des années 2000, Escota participe au suivi de l'hirondelle rousseline, dont la moitié des couples nicheurs présents en

France ont élu domicile sous les ouvrages d'art de l'A8, dans le Var; le programme d'entretien des ouvrages a été adapté pour minimiser l'impact sur la nidification, et un observatoire mis en place afin de suivre chaque saison de reproduction.

Salamandre tachetée (06)

Dans la Drôme, au niveau du col du Grand Boeuf, ASF construit au-dessus de l'A7 un éco-pont destiné à rétablir les continuités écologiques aujourd'hui interrompues pour de nombreux animaux, dont la salamandre tachetée. Plusieurs spécimens ont été prélevés et relâchés à proximité durant les travaux.

RESSOURCES HUMAINES

AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

VINCI Autoroutes privilégie l'emploi durable. Au 31 décembre 2010, ses sociétés employaient 8 051 salariés, dont 7 663 en contrat à durée indéterminée, soit 95 % de l'effectif total. Le nombre de contrats à durée déterminée signés chaque année a été réduit de 62 % entre 2005 et 2010. Le recul de l'emploi précaire est facilité par des accords d'entreprise régissant la gestion des pointes d'activité et permettant de renforcer les effectifs au péage durant les week-ends et les vacances ainsi que les équipes de viabilité durant la période hivernale dans le cadre de CDI adaptés aux besoins, ce qui limite le recours aux CDD.

VINCI Autoroutes agit aussi en employeur responsable en favorisant le développement professionnel de ses collaborateurs. Signataires d'accords d'entreprise sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), ASF, Cofiroute et Escota ont mis en place des parcours de formation qui accompagnent l'évolution des métiers de l'autoroute et favorisent l'acquisition de nouveaux savoir-faire par les salariés, notamment dans le cadre de la mobilité entre filières. Ainsi, 130 collaborateurs d'Escota, sur un effectif total de 1 400 personnes, ont changé de métier en trois ans en bénéficiant des programmes d'accompagnement prévus par l'accord GPEC. Chez ASF, l'application du même accord a conduit à établir, *via* des groupes de travail réunissant une centaine de salariés, des référentiels recensant l'ensemble des compétences associées à chaque métier (80 à 100 compétences par métier), permettant d'élaborer des parcours de formation adaptés à la fois aux besoins de l'entreprise et des collaborateurs.

87 % des salariés de VINCI Autoroutes ont suivi au moins une formation en 2010, soit un total de plus de 171 000 heures dispensées dans l'année.

Promouvoir l'égalité des chances

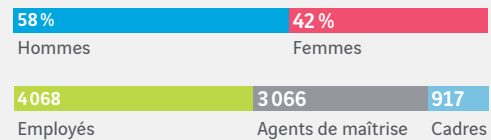
L'égalité des chances est un axe important de la politique sociale de VINCI Autoroutes. Après Cofiroute en 2008, ASF et Escota ont signé en 2010 des accords d'entreprise sur ce thème. Les actions engagées dans le cadre de ces accords concernent notamment la formation des recruteurs internes à l'égalité des chances, le développement de l'emploi des personnes handicapées et de l'activité confiée à des entreprises du secteur protégé, ainsi que les mesures de maintien dans l'emploi des seniors (formation, tutorat, aménagement des fins de carrière).

Encourager l'engagement citoyen et la sous-traitance solidaire

VINCI Autoroutes encourage l'engagement citoyen de ses salariés dans le cadre de la Fondation d'entreprise

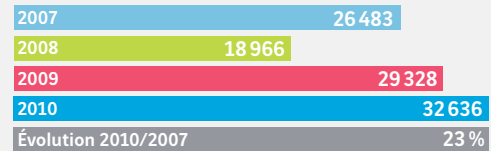
Répartition des effectifs au 31 décembre 2010 (CDI + CDD)

en pourcentage



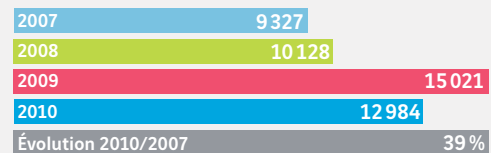
Versements au titre de la participation

en milliers d'euros



Versements au titre de l'intéressement

en milliers d'euros



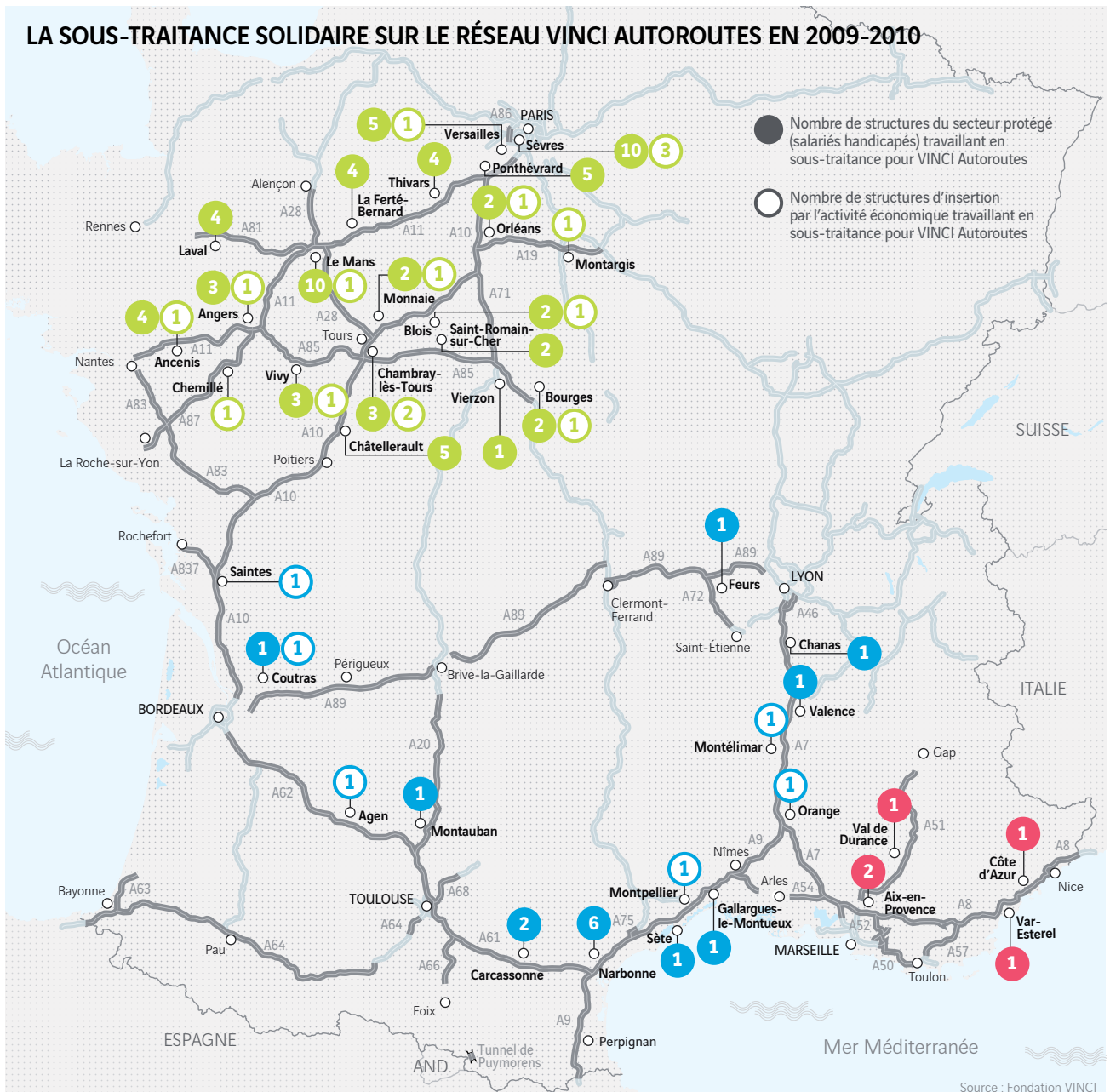
VINCI pour la Cité. Conjuguant appui financier et mécénat de compétences à travers le parrainage des salariés du groupe VINCI, la Fondation soutient des projets qui créent du lien social et accompagnent vers l'emploi des personnes qui en sont exclues. Parmi les projets soutenus par la Fondation en 2010, 23 projets ont été parrainés par 35 collaborateurs de VINCI Autoroutes. Ils ont concerné principalement des structures d'insertion par l'activité économique et des associations employant des personnes handicapées (maraîchage biologique, entretien des espaces verts, ménage, blanchisserie, restauration, etc.). Le soutien des parrains prend notamment la forme de conseils pour la gestion des associations, de participation aux conseils d'administration, d'accompagnements individuels vers l'emploi (rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauche...) ou encore de conseils techniques (qualité, sécurité, etc.).

Les actions menées dans le cadre de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité vont de pair avec les nombreuses missions de sous-traitance solidaire – entretien des espaces verts et des aires, travaux de blanchisserie, etc. – confiées par les sociétés de VINCI Autoroutes à des structures d'insertion du secteur protégé.



8 051
salariés (CDI + CDD)
au 31 décembre
2010, dont
7 663 en CDI

LA SOUS-TRAITANCE SOLIDAIRE SUR LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES EN 2009-2010



Source : Fondation VINCI



EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR LE MÉCÉNAT DE LA FONDATION D'ENTREPRISE VINCI POUR LA CITÉ EN 2010

Jardin de la Voie Romaine

(chantier d'insertion maraîchage biologique le long de l'A19, Centre)
Mécénat : 28 500 €
Parrainage VINCI Autoroutes : Marc Bouron et Thierry Maillé > Accompagnement du développement de l'association, achat de prestations d'entretien d'espaces verts, formations sécurité, aide à la recherche d'emploi.

Bébé Clin d'œil 47

(boutique solidaire de vêtements et de matériel d'occasion pour enfants, Aquitaine)
Mécénat : 10 000 €
Parrainage VINCI Autoroutes : Maité Lassort > Conseils en bureautique et gestion informatique.

ESAT Les Prairies –

Adapei 72 (ateliers de restauration, blanchisserie, conditionnement, dédiés aux personnes handicapées, Pays de la Loire)
Mécénat : 10 000 €
Parrainage VINCI Autoroutes : Régis Branchu, Sylvie Lejard, et Méline Emery > Utilisation régulière et promotion interne des prestations de l'Esat, conseils qualité/sécurité.

Arside

(animation de trois auto-écoles sociales, PACA)
Mécénat : 15 000 €
Parrainage VINCI Autoroutes : Bernard Lyan et Jean-Charles Garaffa > Conseils en gestion de l'activité, sensibilisation à la conduite en sécurité sur autoroute.

DIFFUSER NOS SAVOIR-FAIRE

Au service des collectivités

Ancrées dans les territoires, les sociétés de VINCI Autoroutes travaillent en relation permanente avec les collectivités. Au-delà de leur métier d'opérateur autoroutier, elles ont vocation à être aussi leurs partenaires pour l'entretien de réseaux locaux et départementaux.

ASF, *via* sa filiale Openly, exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public attribuée pour une durée de huit ans par le Grand Lyon. Les missions d'Openly couvrent la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la maintenance des équipements fixes et matériels d'exploitation, ainsi que des opérations de gros entretien et de renouvellement de l'infrastructure. ASF assure aussi, pour le compte du conseil général de la Corrèze, l'entretien d'un tronçon de 6 km de la RD9, voie de liaison entre l'A89 et l'autoroute non concédée A20. Une convention du même type est en cours depuis 2009 avec le conseil général des Pyrénées-Atlantiques pour l'entretien de la RD1.

Par ailleurs, les sociétés de VINCI Autoroutes réalisent des prestations de viabilité hivernale pour le compte de collectivités, soit ponctuellement pour les aider à faire face à des situations d'urgence comme durant les hivers 2009-2010 et 2010-2011, soit dans le cadre de contrats permanents comme ceux confiés à Cofiroute par les agglomérations d'Orléans et de Chambay.

Des expertises diffusées à l'international

Allemagne. Cofiroute est actionnaire, aux côtés de Daimler Financial Services et de Deutsche Telekom, de la société Toll Collect GmbH, qui a déployé et exploite depuis 2005 le système de télépéage autoroutier pour poids lourds de plus de 12 tonnes en service en Allemagne sur l'ensemble du réseau fédéral (12 500 km). Utilisant une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM, *via* des équipements embarqués à bord des poids lourds (OBU), le système atteint un taux de précision de 99,7 %, pour un taux de fraude inférieur à 2 %. Les tarifs sont modulés en fonction des rejets polluants des véhicules; cette politique tarifaire a nettement influencé, au cours de la période récente, les investissements des entreprises de transport, en générant une forte progression des achats de véhicules faiblement polluants. En 2010, les taxes collectées pour le compte de l'État allemand se sont élevées à 4,5 milliards d'euros.

États-Unis. Cofiroute déploie son expertise d'exploitant de systèmes de péage complexes dans le cadre de deux contrats.

Le premier, renouvelé en 2009 pour une durée de dix ans, concerne l'exploitation de la 91 Express Lanes à Los Angeles, autoroute à péage (construite sur le terre-plein central d'une autoroute gratuite) équipée d'un système de modulation tarifaire totalement automatisé et sans barrières; les revenus du péage se sont élevés en 2010 à 37,9 millions de dollars pour un trafic moyen journalier de 34 896 véhicules.

Le second contrat concerne les autoroutes urbaines I-394 et W35, à Minneapolis, pour lesquelles Cofiroute exploite un système innovant de péage mis en œuvre sur les voies HOT (High occupancy and toll) – gratuites pour le covoiturage, à péage pour les autres véhicules. Le système vise à maximiser le débit sur ces voies grâce à la modulation automatique (toutes les trois minutes) des tarifs de péage, qui varient de 25 cents à 8 dollars en fonction de la densité du trafic.

Royaume-Uni. Pour le compte de la société concessionnaire SRC, dont VINCI est actionnaire, Cofiroute gère les péages de deux ponts traversant la Severn entre Bristol et Cardiff, et reliant l'Angleterre au pays de Galles – le plus récent des deux ponts a été construit par VINCI. Cofiroute a obtenu en 2010 le renouvellement de son contrat jusqu'à la fin de la concession de l'ouvrage, prévue en 2016.

Par ailleurs, VINCI Autoroutes met son expertise en matière de systèmes de péage et d'exploitation d'infrastructures routières à la disposition de VINCI dans le cadre des appels d'offres auxquels le Groupe répond à l'international.

DES SERVICES DÉPLOYÉS AU-DELÀ DES CONTRATS DE CONCESSION

01, 02 et 04. Aux États-Unis, Cofiroute gère des systèmes de péage automatisés et modulés – modulation des tarifs selon le trafic, gratuité pour les véhicules pratiquant le covoiturage et péage pour les autres – sur des autoroutes urbaines à Los Angeles et Minneapolis.

03. En France, VINCI Autoroutes assure des prestations de viabilité hivernale pour le compte de collectivités locales.

05 et 06. En Allemagne, dans le cadre du groupement Toll Collect, Cofiroute a déployé et exploite le système de télépéage satellitaire pour poids lourds sur le réseau national.



01 02

03



04 05

06





VINCI Autoroutes innove
pour rendre l'autoroute
plus sûre, plus respectueuse
de l'environnement et
plus conviviale pour ses clients.

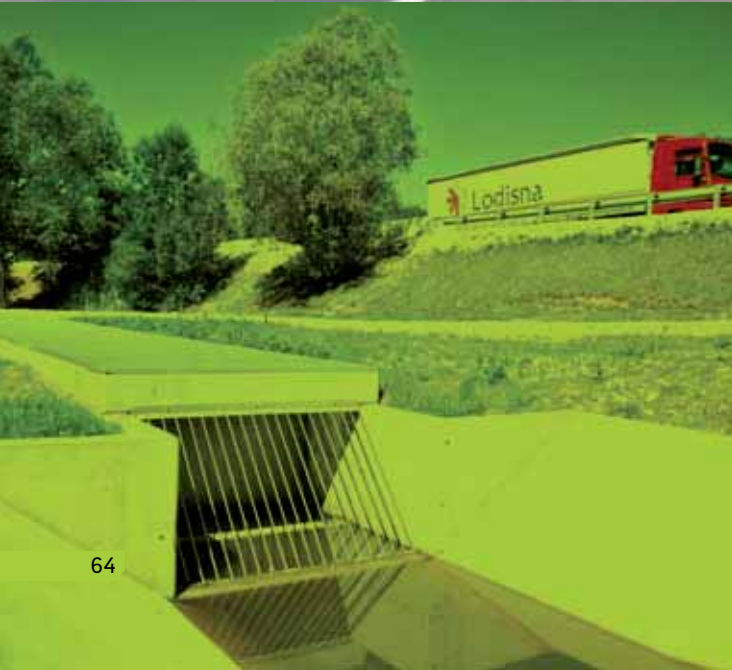
AMÉLIORER.



L'AUTOROUTE ALLIÉE DE L'ENVIRONNEMENT

L'ambition de VINCI Autoroutes est de déployer tous les moyens utiles, au-delà des contraintes réglementaires si nécessaire, pour intégrer l'infrastructure autoroutière dans son environnement, préserver la ressource en eau et la biodiversité, dans le respect des territoires et de leurs habitants.







SÉCURITÉ

AGIR POUR RENDRE L'AUTOROUTE PLUS SÛRE

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

VINCI Autoroutes a préparé en 2010, et annoncé en février 2011, la création de sa Fondation pour une conduite responsable. Instance d'intérêt général et levier d'actions concrètes, la Fondation vise à mieux identifier les causes contemporaines de l'accidentalité, pour dessiner des réponses nouvelles.

Elle articulera son action autour de trois axes :

- financer des initiatives associatives citoyennes et des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques encore insuffisamment explorés;
- mener des campagnes d'information du grand public, afin de le sensibiliser aux risques routiers et de promouvoir une conduite responsable;
- progresser dans la connaissance des pratiques de mobilité associées aux différents types d'utilisateurs de l'autoroute (professionnels, classes d'âge spécifiques, etc.), pour mieux aider chacun à devenir, au quotidien, acteur de sa propre sécurité.

À la fois laboratoire, observatoire et porte-voix, à travers les expérimentations, les études et les campagnes qu'elle souhaite mener ou promouvoir, la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable entend ainsi contribuer à faire évoluer les comportements sur la route, en liaison avec ses partenaires et les différentes parties prenantes - institutions, professionnels et monde associatif.

Premières actions concrètes en 2011. La Fondation consacrera un budget de 2 millions d'euros, en 2011, à des actions en faveur de la conduite responsable. Une campagne de sensibilisation aux risques de la somnolence et de l'inattention au volant (lire ci-contre) a été déployée sur l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes, au moment des départs en vacances de Pâques, afin de toucher le public le plus large. La Fondation financera par ailleurs une importante étude scientifique pilotée par l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, visant notamment à évaluer en conditions réelles les liens entre la dette de sommeil et la fatigue instantanée. Enfin, un appel à projets innovants favorisant une conduite responsable, récompensé par un trophée, sera lancé, en partenariat avec l'association SIFE France, auprès d'équipes d'étudiants de grandes écoles et d'universités.



LES FRANÇAIS SOUS-ESTIMENT LE RISQUE D'HYPOVIGILANCE

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable a institué dès sa création un baromètre de la conduite responsable en France, réalisé par l'institut Ipsos. Selon la première enquête réalisée dans ce cadre, en février 2011, 55 % des Français considèrent que le nombre de personnes tuées en France sur les routes peut encore baisser de façon très importante. S'ils sont 72 % à identifier la conduite sous l'emprise d'alcool comme une des principales causes d'accidents mortels sur la route, avec la vitesse (44%), ils sous-estiment nettement l'impact de l'inattention (27%) et de la fatigue (18%), alors que celle-ci cause jusqu'à 30% des accidents

sur autoroute, selon l'association Prévention Routière. Si près de deux conducteurs sur trois (62%) reconnaissent avoir déjà rencontré des problèmes d'hypovigilance, ils ne sont que 57% à respecter la règle du repos toutes les deux heures. C'est pour les inciter à appréhender ce risque et à modifier leur comportement que la première campagne de sensibilisation lancée sous l'égide de la Fondation en 2011 est dédiée à l'hypovigilance - et que VINCI Autoroutes a décidé d'offrir le café la nuit à ses clients lors des week-ends des vacances de printemps, en partenariat avec les stations-service et restaurants présents sur ses aires de services.



L'innovation au service de la sécurité

Bande d'arrêt d'urgence continue. Avec l'appui de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières, Cofiroute expérimente depuis 2009, sur tout le tracé de l'A19 et sur deux sections de l'A10, le marquage continu de la bande d'arrêt d'urgence, déjà en usage dans plusieurs pays d'Europe, dont l'Allemagne. L'objectif est de réduire les cas de franchissement, afin de mieux assurer la sécurité des agents routiers intervenant sur le réseau et des clients en panne. L'efficacité des résultats obtenus – effet anti-débordement mesuré par un dispositif de radars et systèmes laser – a conduit les pouvoirs publics à accepter le principe de l'extension de la bande d'arrêt d'urgence continue à l'ensemble du réseau autoroutier français; le contrat de plan 2010-2014 de Cofiroute le prévoit.



Régulation de la vitesse et du trafic. Dans le cadre du programme «A7/A9 Mobilité durable» (lire ci-dessous), ASF expérimente, sur 250 km de l'A7 et sur 85 km de l'A9, un dispositif de régulation dynamique de la vitesse en fonction du trafic – la vitesse autorisée diminuant temporairement (à 110, 90 ou 70 km/h) lorsque le flux de trafic approche du niveau de congestion. Mis en œuvre durant les périodes de fort trafic, ce dispositif, qui fait l'objet d'évaluations annuelles, permet de réduire de 30 % les encombrements et de 25 % le nombre d'accidents, tout en générant un gain de l'ordre de 20 % sur les temps de parcours.



Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, Escota étudie le déploiement du même dispositif sur deux zones de l'A8 (Aix-en-Provence/Saint-Maximin) et de l'A50 (Bandol-Toulon), soit environ 50 km au total.



A7/A9 : CONCERTATION POUR UNE MO- BILITÉ DURABLE

Lancé par ASF dans le prolongement du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'Arc languedocien, le programme «A7/A9 Mobilité durable» vise à améliorer la sécurité, la

fluidité et le bilan environnemental de cet axe autoroutier parmi les plus fréquentés d'Europe. Inspiré du Grenelle de l'environnement et de ses collègues, un large processus de consultation – associant représentants de l'État, élus et acteurs économiques des territoires, associations locales, clients et riverains de l'autoroute – a été mis en place sous l'égide d'un tiers garant de la démarche, nommé par la Commission nationale du débat public; une troisième session de groupes de travail

thématiques s'est tenue dans ce cadre en novembre 2010. Les mesures issues de ce programme visent à améliorer la sécurité en réduisant la congestion du trafic, à préserver l'environnement et à limiter les nuisances pour les riverains. Outre les expérimentations de régulation du trafic, un observatoire de la qualité de l'air autour de l'A7 a été mis en place à partir de l'été 2010, en collaboration avec des organismes agréés (fédération ATMO).

ENVIRONNEMENT

LE PAQUET VERT AUTOROUTIER

L'autoroute dans la dynamique du Grenelle de l'environnement

Signé en janvier 2010 avec le gouvernement français, le Paquet vert autoroutier est un vaste programme d'amélioration de la performance environnementale des réseaux de VINCI Autoroutes. L'objectif est de rapprocher les sections les plus anciennes de ces réseaux des normes environnementales appliquées aux sections les plus récentes, construites sous le régime de la loi sur l'eau. Dans le cadre de ce programme contractuel inédit par son objet comme par son échelle, ASF, Cofiroute et Escota se sont engagées à réaliser 750 millions d'euros d'investissements sur trois ans, en contrepartie de l'allongement d'un an de leurs contrats de concession.

Le Paquet vert autoroutier totalise 1 300 chantiers sur les trois réseaux de VINCI Autoroutes. Compte tenu du délai de réalisation très serré, toutes les études préalables ont été lancées en 2010, et les premiers travaux mis en œuvre. Au 31 décembre 2010, 12 % des investissements inscrits au programme, soit 80 millions d'euros, avaient été engagés.

La présentation du Paquet vert autoroutier et de son avancement à l'échelle des territoires a fait l'objet de nombreuses réunions d'information. Plusieurs d'entre elles se sont tenues à l'initiative conjointe du président de VINCI Autoroutes et des préfets des régions et départements concernés, marquant ainsi l'importance et la double dimension du Paquet vert autoroutier – déclinaison dans le secteur autoroutier du Grenelle de l'environnement et du plan de relance de l'économie française.

Les cinq volets du Paquet vert

Protection de la ressource en eau : aménagement ou réaménagement d'ouvrages hydrauliques et de dispositifs de traitement des rejets d'eaux pluviales (bassins, fossés enherbés, sites de confinement, etc.), afin de prévenir les pollutions en eau et de préserver les zones de captage, rivières et cours d'eau situés à proximité des réseaux; 17 sections prioritaires et une centaine de sites sont concernés sur le réseau ASF, 172 points de rejet sur le réseau Cofiroute et 36 sites sur le réseau Escota.

Protection des riverains contre le bruit :

traitement, par des travaux d'isolation de façade, de plus de 1 000 logements ou habitations identifiés comme « points noirs bruit » ; réalisation de protections à la source (écrans antibruit ou merlons végétalisés) ; mise en œuvre d'enrobés phoniques pour limiter le bruit autoroutier, notamment dans les traversées urbaines.

Protection de la biodiversité :

identification des points de conflit entre les continuités naturelles (trames verte et bleue) et les infrastructures autoroutières, et réalisation des aménagements correctifs nécessaires (passages pour grande ou petite faune, aménagement des remblais, etc.) ; mise en œuvre de plans de gestion de la biodiversité sur des sites d'intérêt écologique spécifique ; travaux diffus de « couture écologique » (réaménagement de talus, retrait de plantes invasives, etc.) ; équipements de protection contre les incendies en zone méditerranéenne.

Éco-rénovation de près de 400 aires de repos et de services (sur les 450 des réseaux de VINCI Autoroutes) :

réaménagement des bâtiments et des espaces verts ; harmonisation des flux de véhicules et des circulations piétonnes ; installation de stations d'épuration avec filtration par roseaux ; généralisation de la collecte sélective des déchets.

Réduction des consommations de carburant et des émissions de CO₂ :

création de 172 voies dédiées au télépéage à 30 km/h sur 36 barrières à fort trafic ; réalisation, en propre ou en partenariat avec les collectivités locales, d'une quinzaine de parkings de covoiturage, représentant plus de 1 200 places de stationnement à proximité d'agglomérations desservies par l'autoroute ; déploiement de nouveaux équipements de gestion du trafic et d'information (panneaux à messages variables avec indication des temps de parcours) améliorant la fluidité et contribuant à réduire les émissions de CO₂.

ENGAGEMENTS POUR L'ÉCO-AUTOROUTE

Dans la construction, l'entretien et l'exploitation quotidienne de son réseau, VINCI Autoroutes prend des engagements qui concrétisent son ambition pour l'éco-autoroute.

VINCI
AUTOROUTES

POLITIQUE ENVIRONNEMENT



NOTRE AMBITION: L'ÉCO-AUTOROUTE
Les sociétés de VINCI Autoroutes, premier opérateur autoroutier en Europe, souhaitent relever les défis de la mobilité durable en déclinaison des principes de l'éco-autoroute autour de trois axes :

- la **sécurité**,
- la **convivialité** et la **proximité** des territoires,
- le **respect de l'environnement**.

NOTRE MANAGEMENT: L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DE NOS PRIORITÉS
Avec l'appui de la norme ISO 14001, VINCI Autoroutes déploie progressivement un système de management environnemental fondé sur les principes suivants :

- **respect** de la réglementation,
- **amélioration de la performance environnementale** de façon continue,
- **prévention** de toute pollution.

NOTRE ENGAGEMENT: L'ACTION AVEC NOS CLIENTS ET PARTENAIRES
Dans la construction, l'entretien et l'exploitation quotidienne de notre réseau, nous nous engageons à :

- **mettre en œuvre des solutions adaptées** pour réduire l'impact de nos activités, en particulier dans les domaines du bruit, de la qualité des eaux, de la qualité de l'air, des émissions de CO₂ et de la biodiversité,
- **préservier les ressources naturelles** et énergétiques en maîtrisant nos consommations et en préconisant l'utilisation de matériaux recyclés,
- **optimiser la gestion de nos déchets** et proposer le tri sur nos aires,
- **sensibiliser nos clients** pour qu'ils adoptent un comportement plus sûr et respectueux de l'environnement,
- **associer nos partenaires** pour qu'ils partagent nos engagements et participent au quotidien à la mise en œuvre d'une autoroute éco-responsable.



Le Paquet vert autoroutier, focus sur quelques projets

Covoiturer en sécurité. Sur le site de la gare de péage de Poitiers Nord (A10), Cofiroute a mis en service en juin 2010 le premier parking de covoiturage réalisé dans le cadre du Paquet vert autoroutier. Les conducteurs pratiquant le covoiturage disposent désormais d'un point de regroupement dédié et sécurisé, accessible à la fois par la voirie locale et par l'autoroute.

Sur l'A7, à Tain-l'Hermitage, Valence Nord, Loriol et Montélimar Sud, ASF a lancé la construction, en partenariat avec les conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche, de quatre parkings totalisant 400 places sécurisées, avec éclairage et surveillance vidéo. Pour favoriser le covoiturage dans le cadre des trajets domicile-travail, le stationnement sera gratuit la première journée et payant au-delà. L'accès et la facturation éventuelle s'effectueront *via* les badges de télépéage. Outre la création de parkings dédiés, VINCI Autoroutes encourage le covoiturage *via* une plate-forme de mise en relation sur son site Internet, en partenariat avec covoiturage.fr.

Télépéage à 30 km/h et réduction des émissions de CO₂.

Le télépéage à 30 km/h contribue à fluidifier le trafic et à réduire les consommations de carburant ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. La création de voies dédiées dans les gares de péage implique d'importants travaux d'aménagement afin d'assurer une sécurité optimale pour les clients comme pour les personnels d'exploitation.

Fin 2010, dans le cadre du Paquet vert autoroutier, 17 voies de télépéage à 30 km/h étaient déjà en service sur 7 barrières ou gares de péage à fort trafic des réseaux ASF (Les Martres d'Artières, Veauchette, Vienne, Toulouse Est, Muret et Saint-Selve) et Escota (Antibes Sud). Les systèmes déployés effectuent la reconnaissance des badges de télépéage et l'enregistrement des transactions en moins de deux secondes, permettant ainsi d'éviter l'arrêt.

Une aire vitrine de la biodiversité. Sur le réseau Cofiroute, l'aire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (A85) jouxte un étang créé grâce à la remise en eau d'une carrière utilisée pour la construction de l'autoroute. Le réaménagement écologique de ce site de 40 hectares a permis d'attirer une biodiversité très

riche, dont une vingtaine d'espèces d'oiseaux migrateurs. Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, Cofiroute va créer sur l'aire un observatoire ornithologique, de nouveaux aménagements paysagers, ainsi qu'un parcours d'animation, en partenariat avec la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage; ce partenariat prévoit la rétrocession ultérieure à la fondation de la gestion écologique du plan d'eau.

Protection contre l'incendie en région méditerranéenne.

Le Paquet vert autoroutier permet à Escota d'accélérer le déploiement d'équipements anti-incendie sur son réseau. Dix nouvelles aires situées en zones sensibles vont être équipées d'un dispositif de pulvérisation d'eau se déclenchant automatiquement en fonction du degré d'hygrométrie et de la vitesse du vent, protégeant ainsi les arbres et garantissant la sécurité des clients présents sur les aires. Des cunettes anti-mégots (limitant le risque qu'une cigarette jetée par la fenêtre allume un incendie en bas-côté) vont être installées par ailleurs sur une soixantaine de sites dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes.



UNE CENTRALE SOLAIRE LE LONG DE L'A51

À Vitrolles, dans les Hautes-Alpes, Escota va créer sur un terrain de 7 hectares une centrale solaire, dont l'exploitation sera assurée par la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Le site devrait accueillir 14 000 modules photovoltaïques produisant en moyenne 3 900 MWh/an d'électricité, soit la consommation annuelle d'un millier de foyers, hors chauffage. Après réalisation des études préalables et aboutissement des procédures en cours, la construction du site pourrait démarrer en 2012.

PLUS DE FLUIDITÉ, MOINS DE CO₂

Déployé dès 2010 sur 7 barrières à fort trafic du réseau VINCI Autoroutes (sur les 36 prévues dans le cadre du Paquet vert autoroutier), le télépéage à 30 km/h permet à la fois de fluidifier le trafic, d'économiser du carburant et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



PROSPECTIVE

L'AUTOROUTE DE LA MOBILITÉ DURABLE



Changeons notre regard sur l'autoroute, propose André Broto, directeur général adjoint de Cofiroute. Transport collectif, covoiturage, tarification verte du péage... Autant de pistes pour valoriser les atouts de l'autoroute au service de la mobilité durable.

Vous avez coutume de souligner la dimension « multimodale » de la route et de l'autoroute.

Que voulez-vous dire ?

La route est généralement assimilée à un mode de transport, ce qui est pour le moins réducteur. En fait, elle est une infrastructure qui supporte divers modes de transport, les uns individuels avec la voiture, les autres collectifs avec le bus et l'autocar. On parle rarement de cette dimension de transport collectif. Pourtant, pour deux kilomètres parcourus par les voyageurs sur les réseaux ferrés en France, interrégionaux ou urbains, on en compte un qui est effectué en bus ou en autocar. Et la France est en retard dans ce domaine puisqu'en Allemagne, en Espagne ou en Italie, la répartition entre transport collectif routier et ferroviaire n'est pas d'un tiers/ deux tiers comme en France, mais de 50/50. Quant à l'autoroute, que l'on associe encore moins que les autres réseaux routiers aux transports collectifs, elle joue pourtant un rôle non négligeable : près de 10 % des voyageurs qui ont utilisé les réseaux de VINCI Autoroutes en 2010 l'ont fait en autocar, soit près de 6 milliards de kilomètres parcourus. Pour la voiture, il faut tenir compte aussi du taux d'occupation, qui est en moyenne de 1,9, avec des pointes à 2,6 pour les grands départs : si les voitures ont parcouru 46 milliards de kilomètres sur nos réseaux en 2010, en fait les voyageurs en ont effectué 76 milliards. Et puis, ce qu'il faut retenir, c'est le service rendu non pas aux véhicules mais aux voyageurs, qui circulent sur nos réseaux dans d'excellentes conditions de confort et de sécurité !

Vous associez souvent les termes « route » et « autoroute » pourquoi ?

Continuons à nous mettre à la place du voyageur, et non du véhicule. Ce qui compte pour lui, ce n'est pas d'aller de gare à gare (qu'il s'agisse de l'autoroute ou du ferroviaire) mais de porte à porte. Or, la route est la seule à le permettre partout. La France compte plus d'un million de kilomètres de réseaux routiers – des autoroutes aux routes communales – qui desservent toutes les adresses, tous les lieux de vie, de travail et de production. Les réseaux autoroutiers, par leurs très nombreux points de contact avec les routes nationales et départementales, jouent un rôle essentiel dans cette desserte fine. À titre d'exemple, le réseau VINCI Autoroutes compte plus de 300 échangeurs pour 4 310 km d'autoroutes actuellement en service : plus de 5 000 communes situées dans les régions desservies par notre réseau se situent à moins de 30 minutes d'un échangeur. Les réseaux autoroutiers contribuent ainsi à irriguer les territoires, à optimiser les distances de transport et les temps de parcours. Ils sont vecteurs de développement économique, d'accessibilité et d'équité sociale vis-à-vis de l'offre de transport. Et ils le seraient davantage si les politiques publiques de transports collectifs exploitaient mieux leurs atouts.

Vous proposez donc de créer des lignes autoroutières par autocar ?

L'accès à la mobilité est un enjeu d'équité sociale et l'autocar répond à une demande de mobilité pour les jeunes et plus généralement pour les populations à faible revenu : il suffit d'observer le succès des lignes internationales «Eurolines» pour s'en convaincre. Or en France, les liaisons interrégionales s'effectuent quasiment exclusivement en train et en avion. Elles pourraient être largement étendues, notamment pour créer des liaisons directes entre métropoles là où il n'existe aucune offre ferroviaire efficace, par exemple sur les axes Nantes-Bordeaux, Rennes-Caen, Bordeaux-Lyon ou encore Clermont-Ferrand-Montpellier. À chaque fois, le principe serait de relier deux villes importantes par le réseau autoroutier, concédé ou non, avec des arrêts intermédiaires si nécessaire, et si possible en évitant les centres-villes pour optimiser les temps de parcours et pouvoir les garantir – ce que permet la fluidité du trafic autoroutier. Des lignes locales, à partir de l'autoroute, permettraient ensuite d'acheminer les voyageurs à destination.

Des gares routières seraient installées sur les réseaux autoroutiers ?

C'est tout à fait réalisable. Nous avons en France l'exemple de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges, sur l'A10, à une trentaine de kilomètres de Paris, créée en partenariat par Cofiroute et le conseil général de l'Essonne. Elle permet à deux lignes de cars départementales de marquer l'arrêt sur l'autoroute pour déposer ou prendre les voyageurs, puis de rallier par l'autoroute les pôles de Massy et Courtabœuf. Les voyageurs y disposent d'un vrai pôle de multimodalité, avec une gare routière qui les relie aux lignes locales, un parking pour voitures et vélos, un système d'information dynamique, etc. Des gares pourraient être déployées sur le même modèle sur tout le territoire, et les investissements réalisés dans le cadre des concessions autoroutières. Elles pourraient être implantées soit sur des sites spécifiques comme à Briis-sous-Forges, soit sur les aires des autoroutes, ce qui réduirait les investissements et les coûts d'exploitation, tout en permettant aux voyageurs de bénéficier des services déjà accessibles sur ces aires.

Que répondez-vous à ceux qui disent que l'autoroute pollue davantage que le rail ?

La performance environnementale d'un système de transport doit être analysée à la fois sous l'angle de l'infrastructure et des véhicules qui y circulent. Concernant l'infrastructure, les autoroutes construites depuis une quinzaine d'années répondent à une réglementation environnementale très exigeante. Pour les sections les plus anciennes, nous avons engagé, avec le Paquet vert autoroutier, un ambitieux programme de requalification qui fera de l'autoroute l'infrastructure de transport la plus performante au plan environnemental.

Concernant les véhicules, les études menées en 2008 par l'Ademe et Deloitte sur «l'efficacité énergétique et environnementale des modes de transport» montrent qu'un voyageur en autocar émet 30 % de CO₂ de moins et consomme trois fois moins d'énergie qu'un voyageur en train express régional ; de même on peut illustrer l'importance du covoiturage en rappelant que si on regroupait les voyageurs d'un TER actuel dans des voitures avec quatre personnes à bord, ils consommeraient deux fois moins d'énergie et ils n'émettraient pas plus de CO₂ - et ces données, fondées sur les véhicules actuellement en service, ne prennent pas en compte les progrès qui seront réalisés en matière d'efficacité énergétique et environnementale. En résumé, les gisements de progrès les plus significatifs résident dans l'innovation de l'industrie automobile mais aussi dans les transports collectifs sur route et dans la «voiture partagée». Celle-ci est d'ailleurs l'un des axes du Paquet vert autoroutier, qui prévoit la création de parkings de covoiturage sur les réseaux de VINCI Autoroutes à proximité de grandes agglomérations, pour faciliter notamment les déplacements domicile-travail partagés. Enfin, en secteur périurbain la politique tarifaire peut contribuer à orienter les comportements.

En quoi les tarifs des infrastructures à péage peuvent-ils influencer sur l'empreinte environnementale des véhicules ?

Prenez l'exemple du télépéage allemand, que nous connaissons bien chez VINCI Autoroutes, car Cofiroute participe au groupement qui a déployé et exploite ce système de télépéage pour poids lourds rapportant chaque année plus de 4 milliards d'euros à l'État allemand. Les tarifs varient du simple au double selon la classe de pollution des poids lourds, et cette tarification verte a nettement influencé les investissements des entreprises de transport en générant une forte progression des achats de véhicules faiblement polluants.

Autre exemple auquel VINCI Autoroutes est associé : les voies rapides sur autoroutes urbaines aux États-Unis (voir p. 58). Au départ, il s'agissait de voies réservées aux bus et aux véhicules prioritaires. Elles ont été ouvertes ensuite aux véhicules transportant plus de trois personnes. Puis, lorsqu'elles n'étaient utilisées qu'au tiers de leur capacité, leur accès a été élargi, moyennant péage, aux autres véhicules, ce qui permet aux automobilistes pressés de gagner du temps pour un coût raisonnable, tout en contribuant à décongestionner le trafic, donc à réduire les émissions de CO₂.

Tout cela montre que les politiques de péage et de modulation tarifaire peuvent être utilisées pour améliorer à la fois la fluidité, le confort et l'empreinte environnementale de l'autoroute !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENGAGEMENTS ET REPORTING

Nos engagements

Environnement

		OBJECTIF 2010-2013	RÉALISÉ AU 31.12.2010
Mettre en œuvre des solutions adaptées pour réduire l'impact de nos activités	<ul style="list-style-type: none"> > Certifier ISO 14001 l'ensemble du réseau exploité par VINCI Autoroutes > Rétablir des continuités écologiques ⁽¹⁾ > Réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par nos clients > Réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par VINCI Autoroutes 	<ul style="list-style-type: none"> > 100 % certifié > + 30 passages faune > 180 voies de télépéage à 30 km/h > - 5 % des émissions directes 	<ul style="list-style-type: none"> > 38 % certifié (15 % en 2009) > + 7 passages > 35 voies soit 3 660 teq CO₂⁽²⁾ évitées > 42 755 teq CO₂⁽³⁾ soit 0,92 geq CO₂/kmp ⁽⁴⁾ (42 722 en 2009 soit 0,94)
Préserver les ressources naturelles	Réduire la consommation de produits phytosanitaires dans le cadre de l'objectif du plan national Ecophyto 2018	- 50 % de produits phytosanitaires utilisés entre 2008 et 2018	- 34 % entre 2008 et 2010
Optimiser la gestion de nos déchets et sensibiliser nos clients	Équiper les aires de repos d'un dispositif de collecte sélective	100 % des aires gérées par VINCI Autoroutes équipées	17 % au 31/12/10
Associer nos partenaires	<ul style="list-style-type: none"> > Nouer des partenariats avec des organismes de protection de l'environnement > Intégrer des critères environnement et sécurité dans l'évaluation des fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> > Au moins un partenariat /direction régionale ou secteur d'exploitation /an > 100 % des évaluations réalisées avec des critères environnement et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> > Déploiement en cours > Évaluations ponctuelles En cours : création d'un outil commun d'évaluation

(1) Cf page 54. (2) teq CO₂ = tonne équivalent CO₂. Sur la base du calendrier de mise en service des équipements, du trafic constaté dans les voies et non compris les effets de file.

(3) Y compris l'exploitation d'Openly (boulevard périphérique Nord de Lyon). (4) geq CO₂/kmp = gramme équivalent CO₂ par kilomètre parcouru par les clients

Social

		OBJECTIF 2010-2013	RÉALISÉ AU 31.12.2010
Promouvoir l'égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> > Sensibiliser les managers et les recruteurs à l'égalité des chances > Augmenter l'activité confiée aux structures du secteur protégé et adapté (salariés handicapés) 	<ul style="list-style-type: none"> > 100 % des managers et des recruteurs sensibilisés > + 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures 	<ul style="list-style-type: none"> > Déploiement en cours > État des lieux en cours
Favoriser l'engagement de l'entreprise et des salariés dans des actions solidaires	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter l'activité confiée aux structures d'insertion > Accompagner les salariés dans leur parrainage de projets des Fondations VINCI pour la cité et VINCI Autoroutes pour une conduite responsable 	<ul style="list-style-type: none"> > + 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures > 30 parrainages / an 	<ul style="list-style-type: none"> > État des lieux en cours > 35 parrainages réalisés (28 en 2009)
Sécurité au travail: ambition zéro accident	Associer chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques	1 quart d'heure / semaine / personne	Réalisation de quarts d'heure Mise en place d'une mesure de leur fréquence en cours
Emploi et formation	Réaliser un entretien annuel avec chaque collaborateur	100 % des collaborateurs	80 % des collaborateurs

Services et sécurité

		OBJECTIF 2010-2013	RÉALISÉ AU 31.12.2010
Accueillir nos clients sur des aires confortables, propres et conviviales	> Veiller à la propreté de nos aires de repos et de services	> 100 % des aires de repos et de services évaluées /trimestre	> Création d'un référentiel commun d'évaluation VINCI Autoroutes
	> Rendre l'ensemble de nos aires accessibles aux personnes handicapées	> 100 % des aires de repos accessibles	> Travaux d'accessibilité des aires en cours
Offrir à nos clients les meilleures conditions de sécurité	Accroître le niveau d'équipement du réseau en barrettes sonores pour prévenir le risque de somnolence	60 % du réseau équipé de barrettes sonores (hors zones urbaines)	40 % au 31/12/10

Reporting

Environnement

En 2010, le groupe VINCI a initié un processus d'accélération du reporting environnemental qui a pour conséquence un décalage de la période de référence d'un trimestre : pour l'année 2010, la période de référence court du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010. Pour l'année 2009, la période de référence court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Le reporting environnemental couvre l'ensemble des activités d'exploitation en France des sociétés concessionnaires d'autoroutes ASF (hors Openly sauf mention contraire), Cofiroute (hors A86) et Escota.

	Unité	2009	2010
EAU CONSOMMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE			
Consommation d'eau achetée **	m ³	939 281*	936 576
Nombre de bassins de collecte des eaux de ruissellement	nb	3 329	3 356
Linéaire d'autoroutes sur lequel la ressource en eau est protégée	km	3 007	3 025
ÉNERGIE			
Consommation d'électricité v **	MWh	133 129*	126 599
Consommation de carburants (gasoil + essence + biocarburant) v **	litre	9 152 852*	9 443 219
Consommation de fuel v **	litre	1 743 254*	1 664 248
BIODIVERSITÉ			
Nombre de passages faune (petite et grande)	nb	645	652
Nombre de km de clôtures	km	8 615	8 653
Surfaces d'espaces verts	ha	18 245*	19 259
DÉCHETS			
Ordures ménagères liées à l'exploitation de l'autoroute (hors collecte sélective) v	tonne	7 843*	7 664
Huiles usagées v	tonne	35,315*	35,36
FORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT			
Nombre d'heures de formation	heure	2 907	3 397

* Hors A19. ** Y compris Openly (boulevard périphérique Nord de Lyon).

v Indicateurs examinés par les Commissaires aux comptes dans le cadre de la vérification du reporting environnemental de VINCI.

Social

EFFECTIFS	2009	2010	FORMATION ET PRÉVENTION	2009	2010
CDI° + CDD	8 265	8 051	Nombre d'heures de formation	199 665	171 311
Hommes	4 775	4 701	Nombre d'heures de formation à la sécurité	58 391	49 086
Femmes	3 490	3 350			
Nombre de personnes handicapées	378	373	Taux de fréquence des accidents du travail	9,89	12,62
CDI°	7 873	7 663	Taux de gravité des accidents du travail	0,56	0,72
Hommes	4 605	4 510	Nombre d'unités opérationnelles à zéro accident	18/60	14/60
Femmes	3 268	3 153			
CDD	392	388			
Hommes	170	191			
Femmes	222	197			

° Effectifs hors CATS, préavis payés non exécutés et CET en fin de carrière.

**Les sociétés
de VINCI Autoroutes**

ASF

9, place de l'Europe
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél.: 01 72 71 90 00
www.asf.fr

COFIROUTE

6/10, rue Troyon
92316 Sèvres Cedex
Tél.: 01 41 14 70 00
www.cofiroute.fr

ESCOTA

432, avenue de Cannes
06211 Mandelieu Cedex
Tél.: 04 93 48 50 00
www.escota.com

ARCOUR

1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél.: 01 41 14 71 34

